

CENTRE SOCIOCULTUREL INTERCOMMUNAL

CHLORO'fil *fil* Mai 2024

Rapport d'activité

Bilan 2023 / Plan d'actions 2024



Avec le soutien de :



CSI Chloro'fil 40 bis, rue de la Libération 49340 NUAILLE 02 41 55 93 41

accueil@csichlorofil.fr <http://csichlorofil.centres-sociaux.fr>

SOMMAIRE

I. Bilan 2023

A.	<u>Éléments contextuels, le territoire d'action</u>	P.2
	Structuration et fonctionnement du Centre Socioculturel Intercommunal.....	P.2
	1. <i>Les adhérents</i>	
	2. <i>La gouvernance et le système de décision</i>	
	3. <i>Animation de la vie associative et gestion de la structure</i>	
	4. <i>Partenariats et coopérations</i>	
B.	<u>Bilan des actions du Centre Socioculturel Intercommunal 2022</u>	P.16
	1. <i>Mission 1 : Accueillir et accompagner tous les habitants</i>	P.16
	2. <i>Mission 2 : Écouter, connaître et prendre en compte les personnes et l'environnement</i>	P.22
	3. <i>Mission 3 : Agir ensemble : être ouvert pour débattre, décider et agir avec les personnes concernées</i>	P.27
C.	<u>Bilan financier</u>	P.31

II. Plan d'action 2024

A.	<u>Objectifs</u>	P.33
B.	<u>Tableau prévisionnel des actions</u>	P.34
	1. <i>Mission 1 : Accueillir et accompagner tous les habitants</i>	P.34
	1. <i>Mission 2 : Écouter, connaître et prendre en compte les personnes et l'environnement</i>	P.37
	2. <i>Mission 3 : Agir ensemble : être ouvert pour débattre, décider et agir avec les personnes concernées</i>	P.38

<u>Annexes</u>	P.40
----------------------	------

- Rapport Moral de la Présidente..... P.41
- Rapport financier validé par le commissaire aux comptes..... P.43

I. Bilan 2023

A. Éléments contextuels, le territoire d'action

A la création de la Communauté d'Agglomération du Choletais en 2002, sept communes sont dépourvues de centres sociaux. Au nom de l'équité territoriale, les élus et des habitants de ces communes s'unissent autour du projet de création d'un Centre Social Intercommunal. De cette dynamique commune naîtra Chloro'fil, le 21 février 2004.

Le Centre Socioculturel Intercommunal Chloro'fil est un des huit Centres Sociaux de l'Agglomération du Choletais. Son territoire d'intervention est constitué de sept communes (Chanteloup-les-Bois, La Tessoualle, Mazières-en-Mauges, Nuillé, Toutlemonde, Trémentines, Vezins) situées dans le Sud du département du Maine-et-Loire, au sein de Cholet Agglomération qui s'étend sur 788 km². Cholet Agglomération compte 104 864 habitants (en 2020) avec environ 54 357 habitants pour Cholet, et 50 500 habitants hors de Cholet. Chloro'fil est un Centre Socioculturel Intercommunal qui étend son action sur 137,24 km², occupé par 12 729 habitants. Soit 25,20 % des habitants de Cholet Agglomération vivant en milieu rural ou périurbain.

Structuration et fonctionnement de l'association du Centre Socioculturel Intercommunal Chloro'fil

1. Les adhérents

➤ Adhésions

Voici les tarifs d'adhésions pour l'année 2023 :

PERSONNES MORALES

<u>Associations</u>	<u>30 euros</u>
---------------------	-----------------

PERSONNES PHYSIQUES

<u>Adhésion famille</u>	<u>7 euros</u>
-------------------------	----------------

Le tarif des adhésions n'avait pas évolué depuis 2016. Lors de l'assemblée générale ordinaire du 1^{er} juin 2023, à Mazières-en-Mauges, l'augmentation du montant des adhésions au 1^{er} janvier 2024, a été approuvée.

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 29 juin 2023 à Trémentines a été approuvée l'ouverture des adhésions à d'autres personnes morales que les associations.

Le prix des adhésions pour les personnes morales restera inchangé au 1^{er} janvier 2024.

Le tarif des adhésions pour les familles augmentera de trois euros passant de 7 à 10 euros.

Voici le nombre des adhérents, ces 5 dernières années :

<u>Année 2019</u>	<u>Année 2020</u>	<u>Année 2021</u>	<u>Année 2022</u>	<u>Année 2023</u>
<u>272</u>	<u>237</u>	<u>236</u>	<u>314</u>	<u>340</u>

Voici la répartition par statut des adhérents du Centre Socioculturel Intercommunal

	<u>2021</u>	<u>2022</u>	<u>2023</u>
<u>Associations</u>	<u>12</u>	<u>19</u>	<u>15</u>
<u>Familles</u>	<u>224</u>	<u>295</u>	<u>325</u>
<u>Total adh.</u>	<u>236</u>	<u>314</u>	<u>340</u>

Provenance Géographique des adhérents

Par commune	2022 - familles	2023 - familles	2022 - associations	2023 - associations
Chanteloup-les-Bois	21	15	2	2
La Tessoualle	37	43	5	6
Mazières-en-Mauges	45	72	0	0
Nuillé	38	31	1	1
Toutlemonde	27	24	3	2
Trémentines	50	67	3	3
Veziens	42	31	3	1
Cholet	18	13	1	0
Autres communes de l'AdC	11	20	0	0
Communes Hors AdC	6	9	1	0
TOTAL	295	325	19	15

Si le siège social du CSI Chloro'fil se situe à Nuillé, le Centre Socioculturel Intercommunal veille à l'équité territoriale. Ainsi, les réunions du CSI (conseils d'administration, réunions thématiques, groupes de travail...), au même titre que les animations proposées aux familles, sont organisées sur tout le territoire.



2. La gouvernance et le système de décision

➤ L'Assemblée Générale

L'Assemblée générale se déroule une fois par an, bien souvent au deuxième trimestre de l'année. En 2023, elle a eu lieu le 1^{er} juin à la Salle St Jean de Mazières-en-Mauges.



Une Assemblée générale extraordinaire a eu lieu cette année. Elle avait pour objet des modifications statutaires :

- Précision de l'objet
- Introduction d'une gouvernance collective possible
- Ouverture des adhésions à toutes les personnes morales

➤ Le Conseil d'Administration

COMPOSITION DU CA après l'Assemblée Générale 2022 du 1^{er} juin 2023

	2021	2022	2023
Répartition Hommes/femmes	18 femmes 3 hommes	17 femmes 3 hommes	17 femmes 4 hommes
Moins de 30 ans	0	0	0
Elus - Collectivités territoriales	8	8	8
Personnes physiques	10	10	10
Elus associations	3	2	3
TOTAL	21	20	21

Le Conseil d'Administration du CSI est composé de 21 membres. Même si le conseil d'administration a « rajeuni » Il n'y a pas d'élus de moins de 30 ans. Un équilibre femme-homme est encore à améliorer. De la même façon qu'un équilibrage territorial des personnes physiques est souhaitable.

Liste des membres du CA au 1^{er} juin 2023

Nom	Commune d'origine	Qualité d'adhérent
Georgette BARON	TREMENTINES	Personne physique - habitante
Amélie BOURDEVERRE	TREMENTINES	Personne physique - habitante
Christelle BORDREAU	VEZINS	Personne physique - habitante Secrétaire de l'association
Marion BOISIAUD ou Elise BRIN	LA TESSOUALLE	Représentante-s associative-s - Tematout
Marie-Madeleine BREGEON	VEZINS	Personne physique - habitante
Halil DOKTAS	MAZIERES-EN-MAUGES	Personne physique - habitant
Anne MALINGE	VEZINS	Représentante de la commune de Vezins - Membre de droit
Dominique CLOCHARD	TREMENTINES	Personne physique - habitante Présidente de l'association
Ingrid FERCHAUD	LA TESSOUALLE	Représentante de l'Agglomération du Choletais - membre de droit
Monique FORMON	TOUTLEMONDE	Représentante associative - Club des Aînés
Patricia GANDIN	NUAILLE	Personne physique - habitante Secrétaire adjointe
Chantal GIRARD	CHANTELOUP-LES- BOIS	Représentante de la commune de Chanteloup-les- Bois - Membre de droit
Véronique DUPONT	LA TESSOUALLE	Représentante de la commune de La Tessoualle - Membre de droit
Emilie PASQUIER	VEZINS	Personne physique - habitante
Karine PEZOT	TOUTLEMONDE	Représentante de la commune de Toutlemonde - Membre de droit
Jean-Claude POIRON	CHANTELOUP-LES- BOIS	Représentant associatif - Le cercle
Nicolas POITOU	TREMENTINES	Représentant de la commune de Trémentines - Membre de droit
Thérèse RIGAUDEAU	TREMENTINES	Personne physique - habitante
Pascal SAUTEJEAU	TREMENTINES	Personne physique - habitant Trésorier de l'association
Valérie TERRIEN	MAZIERES-EN- MAUGES	Représentante de la commune de Mazières-en- Mauges - Membre de droit
Jocelyne VANDENBERGUE	NUAILLE	Représentante de la commune de Nuillé - Membre de droit

Dates et lieux des Conseils d'Administration du CSI Chloro'fil en 2023

2023	
Conseils d'administration	26 janvier à Nuillé 23 mars à Chanteloup-les-Bois 29 juin à Trémentines 12 octobre à La Tessoualle 30 novembre à Mazières-en-Mauges

A l'Assemblée Générale de l'association, le 1^{er} juin 2023, Gaëlle KERAVEC et Françoise RUAULT SAPIN, ont démissionné de leurs fonctions d'administrateurs. Emilie PASQUIER et Halil DOKTAS ont rejoint ce jour-là le conseil d'administration. Elise BRIN et Marion BOISIAUD sont entrées au conseil d'administration pour représenter l'association Tematout de La Tessoualle.

Pour favoriser la participation, les Conseils d'Administration sont ouverts à tous les adhérents du CSI Chloro'fil. Il arrive rarement qu'il y ait participation d'adhérents. Cela dit, il est à constater des retours demandant à les excuser.

➤ Le Bureau

Le bureau		
Dominique CLOCHARD	TREMENTINES	Personne physique - habitante Présidente de l'association
Pascal SAUTEJEAU	TREMENTINES	Personne physique - habitant Trésorier de l'association
Christelle BORDREAU	VEZINS	Personne physique - habitante Secrétaire de l'association
Patricia GANDIN	NUAILLE	Personne physique - habitante Secrétaire adjointe de l'association

Le bureau du Centre Socioculturel Intercommunal Chloro'fil est composé aujourd'hui de quatre personnes :

Lors du bureau du 19 septembre, Pascal SAUTEJEAU a été élu trésorier, et Christelle BORDREAU est devenu secrétaire.

Afin d'enrichir et de favoriser les échanges, afin de prendre des décisions de façon encore plus concertée, les membres du bureau souhaitent étoffer cette instance. C'est pourquoi les bureaux sont ouverts à l'ensemble des membres du Conseil d'administration de l'association, ceci dans l'objectif d'inciter à la participation associative. Il arrive qu'une personne vienne rejoindre le bureau.

Les membres du bureau peuvent aussi se réunir en dehors des réunions de bureau, pour de l'actualité à traiter. Ceci demande de la réactivité.

Dates et lieu des bureaux en 2023

Bureaux 2023	Au CSI Chloro'fil - Nuaille
	10 janvier
	7 mars
	13 juin
	19 septembre
	14 novembre

Participation aux bureaux et aux Conseils d'administration en 2023

	Réunions du bureau	Réunions du CA
Durée	10h	10h
Taux de participation	90%	63%

3. Animation de la vie associative et gestion de la structure

Tous les quatre ans, les projets sociaux sont évalués avec et par les habitants. De la même façon, ils sont conviés à contribuer à l'élaboration des projets sociaux. Cette participation est réellement prise en compte. Le projet social 2021-2024 est le fruit de ce travail.

Toutes les semaines, la présidente rencontre le directeur, lors de réunions formalisées. Durant celles-ci, il est fait état :

- de l'avancement des projets de la structure,
- de propositions de nouveaux projets,
- du fonctionnement courant de l'association.

Les trois autres membres du bureau rencontrent le directeur sur des moments plus informels et de façon irrégulière.

La présidente est aussi présente durant certaines réunions d'équipe. Ces réunions d'équipe ont lieu tous les 15 jours. Cela lui permet de rencontrer l'équipe, d'appréhender les actualités de chacun des secteurs, de discuter sur les sujets avec l'équipe.

Les réunions du Conseil d'Administration et du bureau sont fixées un semestre à l'avance, pour aussi faciliter la participation. Ses membres sont conviés aux réunions par mail, quinze jours avant la date déterminée. Ils reçoivent un rappel une semaine avant.

Deux rencontres salariés - bureau sont organisées dans l'année. Une par semestre. Durant ces rencontres, il est travaillé de façon commune un sujet.

Le 6 avril 2023, le bureau et les salariés ont travaillé sur les statuts de l'association et sur la journée bénévole d'avril.

Le 17 octobre 2023, le travail a porté sur la communication pour Noël, sur ce que l'on prévoyait pour les 20 ans de l'association, et sur la journée bénévole d'octobre.

➤ Les commissions

La commission « accueil » qui a vu le jour en novembre 2021, à la suite d'un diagnostic territorial réalisé lors des mois de juillet et août 2021, continue de travailler sur la stratégie d'action autour des 3 directions suivantes :

- **Comment embellir le CSI Chloro'fil au 40 Bis rue de la libération ?**
- Le ravalement, la peinture blanche sur la partie visible du bâtiment, l'installation de six nouvelles fenêtres ont donné une autre allure au bâtiment. Ces travaux effectués, nous avons prolongé l'embellissement du bâtiment par l'installation d'éléments graphiques signifiant la fonction du bâtiment : « centre socioculturel Intercommunal ».
En avril et octobre 2023, nous avons organisé des journées bénévoles. Ces journées de bricolage et de rencontre nous ont permis d'entretenir le jardin et le bâtiment avec les habitants.
- **Comment structurer une démarche visant à aller vers un bâtiment plus adapté aux activités de Chloro'fil ?**
- Nous sommes en rapport avec le service bâtiment de l'Agglomération au sujet du projet d'un nouveau bâtiment au 40 bis rue de la libération à Nuaille. Nous remercions de nouveau Madame BARBAULT, élue de l'agglomération en charge des centres sociaux, d'avoir fait du CSI la priorité en termes de bâtiment. Il s'agira de la réfection du bâtiment existant et d'un agrandissement conséquent dans le jardin. Le bâtiment sera exemplaire en terme énergétique. Le début des travaux est prévu début 2025.
- **Comment encore mieux accueillir les publics sur les 7 communes ?**

Depuis 2022, nous avons accès en permanence à une salle de 69m² environ, mise à disposition gracieusement par la commune de Nuaille. Cette salle permet de faire de l'animation et d'y tenir des réunions. Elle est aujourd'hui bien utilisée.

Depuis septembre 2022, nous avons accès en permanence à une salle de 24 m² dans le presbytère de la commune de Toutlemonde, mise à disposition gracieusement. Il est à constater que nous l'utilisons peu. Nous l'avons utilisée l'été pour de l'animation en utilisant le jardin. Nous l'avons proposée pour des actions qui réunissaient peu de monde.

Nous avons aussi accès plus facilement à la salle du foyer des jeunes de Toutlemonde. Nous continuons de proposer des permanences du café numérique à la demande des habitants de Toutlemonde.

Nous avons tenu des permanences à la maison des associations de Mazières-en Mauges les mercredis de 15H à 17H, entre septembre 2022 et juin 2023. Quatre thématiques y ont été développées : le café numérique, France Bénévolat, le Relais info jeunes, le Relais Petite Enfance. Nous avons pu constater l'inefficacité de ces permanences, et n'avons pas reproduit cette action.

Commission accueil	3 février au CSI Chloro'fil 2 mars au C.S. Le Verger 31 mai au CSI Chloro'fil 28 juin au Bois de la cure
---------------------------	---

Les commissions sectorielles se réunissent de nouveau. Les sujets abordés sont bien souvent les actualités des secteurs et la programmation des animations.

- Le RPE réunit les Assistantes maternelles pour des réflexions sur la programmation des matinées.

- Le secteur familles réunit des parents pour des moments conviviaux autour des programmations à venir.
- Une commission jeunesse mobilisant, pour l'instant des parents, se retrouve 3 à 4 fois dans l'année.
- Un petit groupe se met en place chez les séniors autour de la programmation d'activités. Il nous arrive aussi de réunir les responsables des clubs des aînés du territoire.



Réunion d'Assistants maternelles - programmation des matinées d'éveil.

Nous avons mis sur pied une commission projet social 2025 – 2028. Celle-ci s'est réunie pour la première fois le jeudi 23 novembre 2023. Elle réunit 10 personnes habitant le territoire. Certaines sont élues des communes.

Il est à remarquer l'importance du rôle des bénévoles au C.S.I. Chloro'fil, en 2023, ils étaient au nombre de 120 et ont réalisé 1089,5 heures de bénévolat. Celui-ci est valorisé dans les comptes du C.S.I. à hauteur de 17 571 euros.

➤ L'équipe salariée

Il est à noter aussi que nous avons reçu, sur une période de quelques semaines, Anaïs DE SOUSA en tant que bénévole. Elle a débuté un travail autour d'un annuaire des acteurs de l'environnement. En échange de quoi nous lui avons fourni un passeport bénévole mettant en avant les compétences acquises lui servant pour une poursuite d'études.

De la même façon Tessa BERTHAU, habitante de Chanteloup-les-Bois a complété l'équipe jeunesse durant l'été. Un passeport bénévole lui a été délivré.

Pendant l'année 2023, le CSI Chloro'fil a accueilli trois stagiaires :

- Andréa RAMBAUD, qui dans le cadre de la formation d'éducateur de jeunes enfants effectuait sa troisième année au Relais Petite Enfance. Elle était présente au C.S.I. jusqu'au 5 mai 2023. Elle est aujourd'hui diplômée.
- Mathis LEFORT, qui devait effectuer, dans le cadre de sa formation en informatique, des journées dans une association. Il a prolongé le travail entrepris par Anaïs DE SOUSA.
- Manon ROBIN, stagiaire BAFA, durant les vacances d'octobre.

Nous recevons depuis décembre 2023, Ludovic BIDEF, en service civique sur une mission de structuration et de développement du bénévolat pour l'action d'apprentissage au numérique. Il a aussi une journée par semaine consacrée à la mission France Bénévolat.

Concernant l'équipe de salariés, en 2023. Sandra EON, en congés maternité suivi d'un congé parental d'éducation a été remplacée par Emeline COQUEREAU

L'équipe salariée du CSI Chloro'fil en 2023

PRENOM - NOM	Emploi occupé
Alexandra DELATOUCHE	Chargée de l'accueil et de la communication
Nadine LAMY	Chargée de l'accueil et du secrétariat
Valérie SUPIOT	Comptable
Adèle COUSSEAU	Animatrice du Relais Petite Enfance
Manon SOULARD	Animatrice du Relais Petite Enfance
Sandra EON / Emeline COQUEREAU	Animatrices des secteurs enfance-familles et adultes-séniors. Coordinatrice sectorielle CTG
Frédéric LE BRAS	Directeur
Sabrina CHOUTEAU	Animatrice du secteur jeunesse
Constant GUILLOTEAU	Animateur du secteur jeunesse
Victor HELIOT	Animateur du secteur jeunesse

L'équipe a été confortée durant l'été 2022 par Arthur MANDIN et Lauryne BOUCHET Les deux ont animé les camps d'été.

Ces emplois représentent 7,48 Equivalent Temps Plein durant l'année 2023.



4.

Les partenariats et coopérations

Caisse d'Allocations Familiales de Maine et Loire

La CAF 49 est un partenaire financier contribuant au fonctionnement du Centre Socioculturel Intercommunal. Au-delà de ça, la CAF se positionne comme partenaire politique et de projet.

En 2023, nous avons rencontré Lynda BLANCHARD, chargée de conseil et de développement, à plusieurs reprises : lors de la réunion évaluative, lors de réunions techniques portant sur des dossiers administratifs et financiers, pour la mise en place de la PS Jeunes

Nous avons aussi rencontré, lors de réunions techniques, Sophie BENOIT, coordinatrice du réseau des Relais Petite Enfance du Maine-et-Loire au sujet du projet du Relais Petite Enfance. Elle a été présente sur une des réunions du comité de pilotage petite enfance.

Les jeunes qui sont partis en séjour long pendant juillet 2023, ont profité du « Permis d'agir » que propose la CAF 49.

Cholet Agglomération

Cholet Agglomération est un partenaire financier contribuant au fonctionnement du Centre socioculturel Intercommunal. Au-delà de ça, Cholet Agglomération se positionne comme partenaire politique et de projet.

Nous rencontrons de façon régulière, Bérangère FAVREAU, Chargée de coopération stratégique de la Convention Territoriale Globale et Anne BACHOWICZ, Chargée de coopération thématique de la Convention Territoriale Globale et du suivi des Centres sociaux.

Madame BARBAULT, élue de l'Agglomération, en charge des Centres Sociaux, était présente lors de notre dernière Assemblée Générale. Elle a accompagné la mise en place de la C.T.G.

Nous rencontrons de façon régulière, Monsieur Ludovic Parpaillon, du service gestion des bâtiments de l'Agglomération.

Des travaux d'envergure sont prévus à Chlorofil prochainement. Le travail de la commission accueil avec le service des bâtiments a débuté en fin d'année 2022.

Le pacte de coopération

Dominique CLOCHARD, Présidente du C.S.I et Frédéric LE BRAS, directeur du C.S.I., se sont investis dans la mise en place du Pacte de coopération entre les centres sociaux œuvrant sur le choletais, la CAF 49 et Cholet Agglomération. En 2023, ils ont contribué à la mise en place des trois ateliers « Pacte de coopération » qui ont réuni, administrateurs des centres sociaux, élus de l'agglomération et la CAF49. Le pacte de coopération devrait être signé au 1^{er} semestre 2024.

Les 7 communes de notre territoire d'intervention

Il s'agit de Chanteloup-les-Bois, La Tessoualle, Mazières-en-Mauges, Nuillé, Toutlemonde, Trémentines, Vezins.

Le partenariat, les relations que nous entretenons avec ces sept communes du territoire d'intervention contribuent au bon fonctionnement du CSI.

Une grande majorité des actions d'animation ont lieu dans les salles communales. Nous avons donc à faire régulièrement aux services des mairies.

Des actions partenariales sont construites tout au long de l'année avec les communes.

Nous avons mis en place, en 2023, les relais Chloro'fil. Nous nous sommes assurés que nous pouvions obtenir des salles en mairie rapidement permettant de recevoir de habitants dans leurs communes et ceci à leur demande.

Nous espérons pouvoir avoir accès en permanence à des salles sur d'autres communes. Nous savons, par exemple, que le conseil municipal de Trémentines y travaille.

Mutualité Sociale Agricole

La Mutualité Sociale Agricole est un partenaire financier contribuant au fonctionnement du Centre socioculturel Intercommunal.

Des réunions techniques, réunissant les centres sociaux en milieu rural de Cholet Agglomération, les services sociaux du Conseil départemental, la CAF, Cholet Agglomération et Pauline ROBERT technicienne à la M.S.A (Maison Sociale Agricole), se sont déroulées. Il s'agit de mieux faire connaissance et de faire le point sur l'actualité des uns et des autres.

Nous avons aussi eu des contacts réguliers avec Véronique BIDEF, technicienne de la MSA. Celle-ci a réuni un jury « grandir en milieu rural » pour entendre le projet des jeunes séjournant en Bretagne à l'été 2023. Les jeunes ont effectivement été accompagné financièrement par la MSA.

La M.S.A. soutient aussi la mise en place de la projetterrie, toujours dans le cadre du dispositif « grandir en milieu rural », notamment par l'accompagnement financier pour pouvoir acheter du mobilier pour l'espace en question.

La Conférence des financeurs de la perte d'autonomie des personnes âgées – Conseil départemental – CARSAT

Grâce à ces partenaires financiers nous pouvons mettre en place des actions en direction des séniors.

Sur l'appel à projets de la Conférence des financeurs, les centres sociaux du Choletais répondent de façon commune. A ce titre nous sommes aussi partenaire du CLIC IGEAC.

Le Conseil départemental du Maine-et-Loire finance aussi l'Accueil de loisirs.

En 2023, la CARSAT a proposé un appel à projet intitulé « Bienvenue à la retraite » qui nous a permis de développer des actions préparant à la retraite.

Le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports

Nous entretenons une relation partenariale avec le SDJES.

Nous étions jusqu'alors labellisés PLAIA (Point Local d'Accueil et d'Information des Associations). Nous sommes devenus membre du réseau Guid'Asso.

À ce titre, nous :

- Répondons aux questions des créateurs, des responsables bénévoles, des professionnels d'associations et de toute personne intéressée par une démarche associative, quel que soit leur secteur d'activité ;
- Informons et conseillons sur l'ensemble des questions qui concernent les associations ;
- Organisons sur le territoire des lieux de renseignements, de documentation et d'orientation ;
- Assurons la diffusion d'outils pratiques et d'informations à l'intention des bénévoles et des responsables d'associations : guides pratiques, sites... ;
- Contribuons à prévenir les difficultés que peuvent rencontrer les associations ;
- Organisons des formations pour les accompagnateurs vie associative et associations têtes de réseaux.

- Aidons les accompagnateurs vie associative à animer leur territoire.

Nous avons signé en janvier 2022 une convention Fond de coopération de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire (FONJEP). Celle-ci finance un projet autour de la pratique numérique des jeunes 11 - 17 ans. Notre interlocuteur est Benoit Besse, conseiller d'éducation populaire et de jeunesse. Ce FONJEP nous permet aujourd'hui de développer avec les jeunes un projet autour du cinéma.

Les sites centres sociaux de Cholet Agglomération

Les directeurs des centres sociaux de Cholet Agglomération se rencontrent lors d'une réunion une fois par mois. Ces moments permettent d'aborder les sujets qui concernent les uns et les autres.

Les centres sociaux de Cholet Agglomération répondent conjointement aux appels à projets de la Conférence des Financeurs, concernant les seniors. Ce travail met en évidence une dynamique territoriale commune.

Les relations entre les directeurs sont aussi moins formalisées, notamment à travers des appels téléphoniques, des discussions permettant de partager des « tuyaux ».

Les membres de l'équipe peuvent aussi entretenir des relations avec leurs homologues des autres centres sociaux, lorsque se mettent en place des réunions thématiques, par exemple.

Tout au long de l'année 2023, des réunions de groupes sectoriels à l'échelle de l'Agglomération du Choletais ont eu lieu (accueil - communication, comptabilité, jeunesse, enfance- familles, adultes- seniors).

La Fédération des Centres Sociaux 49/53

Le CSI est adhérent à la Fédération des Centres Sociaux 49/53. La Fédération, joue un rôle de soutien auprès du Centre Socioculturel Intercommunal Chloro'fil.

Ainsi nous pouvons profiter des actions thématiques proposées par la Fédération.

Les associations du territoire

Le CSI est membre du réseau Guid'Asso, à ce titre, nous rencontrons des associations du territoire ayant des problématiques de tous genres ou des perspectives de développement. Nous sommes là pour les accueillir, les accompagner, les aiguiller.

Nous sommes reconnus « Tiers de confiance » par l'URSSAF et nous pouvons donc établir des fiches de paie, pour 3 associations. Nous avons établi pour elles, en 2023, 370 fiches de paie.

En 2023, nous avons proposé des actions formatives collectives aux responsables associatifs territoriaux autour de 4 thématiques :

- Le budget d'une association
- Accueillir les bénévoles
- 2 modules sur la communication associative

Celle-ci n'ont pu avoir lieu, faute de participants.

Le « groupe pro »

Nous avons réuni les acteurs travaillant autour de la jeunesse pour connaître leurs préoccupations. La M.S.A., l'éducation nationale, la Maison Départementale de la Solidarité, la

maison des ados étaient représentés. Le sujet qui intéressait plus particulièrement était celui de l'utilisation des écrans.

Les entreprises du territoire

Nous souhaitons développer ces relations partenariales. Aussi avons-nous établi une liste de mails des entreprises du territoire. Nous pensons que le CSI Chloro'fil a à leur apporter en termes d'attractivité. Nous avons des sujets à leur proposer tels que la garde d'enfants, la préparation à la retraite ...

Le crédit Mutuel a accompagné financièrement les jeunes qui avait pour projet le séjour long à Quiberon.

Le parc éolien de la grande levée - EOLYS

Nous avons aujourd'hui une activité importante sur l'environnement. En 2022, les citoyens du parc éolien de la grande levée, situé à Chanteloup-les-Bois et Vezins, ont proposé au C.S.I. de devenir le partenaire financier du C.S.I. pour mettre en place des actions d'animation environnementale. En novembre 2022, une soirée avec les habitants a permis d'élaborer une stratégie d'action. Depuis 2023, le C.S.I., accompagné par le parc éolien citoyen, met en place des actions en faveur de l'environnement.

France Bénévolat

Nous avons assisté à certains Copils de France Bénévolat 49.

Nous avons organisé une soirée en direction des retraités et des futurs retraités sur la thématique du bénévolat, dans le cadre de « bienvenue à la retraite ». Nous avons beaucoup de mal à bien lancer l'antenne sur le territoire. C'est pour cela que Ludovic BIDET, en service civique, à une journée consacrée à France Bénévolat. L'idée est de trouver 2 personnes, au moins, intéressées par les missions de France Bénévolat.

Cela permettra :

- de promouvoir le bénévolat des organisations à but non lucratif,
- d'aider les candidats volontaires à se connecter avec des associations, leur permettant de trouver des missions adéquates (en fonction de leurs intérêts, compétences, localisation et du temps qu'ils sont prêts à donner). Donc d'occuper une fonction interactive entre toute personne en recherche d'engagement et toute association exprimant le besoin de trouver des compétences bénévoles ;
- de former les membres et autres parties prenantes sur les questions liées au bénévolat, en particulier sur le recrutement, l'intégration, la gestion et le maintien des bénévoles.
- de faire reconnaître l'action bénévole comme une opportunité de développer de nouvelles compétences grâce au Passeport Bénévole® (le passeport du bénévole).



PROGRAMME

Ateliers formatifs

Associations

Bénévoles et élu·e·s
2023 // CSI Chloro'fil



- *Comptabilité*
- *Bénévolat*
- *Communication*

CENTRE SOCIOCULTUREL INTERCOMMUNAL

CHLORO' *fil*

Chanteloup-les-Bols, Mazières-en-Mauges, La Tessoualle, Nuaillé, Toutlemonde, Trémentines, Vezins

B. Bilan des actions du CSI

1.

Mission 1 : Accueillir et accompagner tous les habitants

Objectifs	Réalizations 2023
Avoir une posture adaptée aux personnes accueillies	<p>ACCUEIL : -Mise en réseau des salariés des différents centres sociaux de l'ADC sur le poste accueil, pour identifier les outils mis en place dans chaque structure, mutualiser, faire réseau et s'apporter des idées à mettre en place.</p> <p>-Mise en conformité RGPD amorcée avec un audit réalisé le 11 octobre 2023 d'où découlera des actions à mettre en place pour la protection des données personnelles.</p> <p>RPE : Le Relais Petite Enfance accueille une diversité de publics :</p> <ul style="list-style-type: none">- Les parents- Les assistants maternels- Les candidats aux métiers de la petite enfance- Les jeunes enfants <p>Un accueil personnalisé est nécessaire pour répondre au mieux à la multiplicité des demandes, des besoins, des publics.</p> <p>Il peut se faire par le biais de différentes actions :</p> <ul style="list-style-type: none">- Des rencontres individuelles (RDV physiques ou téléphoniques)- Des temps collectifs (matinées d'éveil, soirées échanges, etc). <p>JEUNESSE : L'équipe d'animateurs du secteur jeunesse accueille les parents et les jeunes dans le cadre notamment de l'accueil de loisirs et de la mise en place des séjours d'été. Nous accueillons aussi les porteurs de projet, ceci afin de les accompagner au mieux dans la construction de leurs idées, de leurs projets. Nous adoptons ainsi un accueil adapté à toutes et à tous.</p> <p>FAMILLE : Nous accueillons les parents lors des inscriptions pour les « Mom' en familles » et pour tous les types d'animation que nous proposons, ainsi que les rendez-vous pour les « départs en vacances ». Nous sommes toujours disponibles pour écouter. Cette écoute vigilante nous permet de répondre au mieux aux questions, et d'orienter si besoin. Nous entendons aussi les souhaits des habitants en termes d'animation.</p>

	<p>SENIORS: accueillir les personnes souhaitant s'inscrire aux ateliers et les nouveaux bénévoles. L'équipe du CSI Chloro'fil est toujours présente pour proposer un café, discuter avec les personnes qui passent nous voir.</p> <p>ASSOCIATIONS: Dans le cadre des actions menées en direction des associations, nous nous engageons à entretenir une relation discrète. Nous n'avons pas à divulguer les situations. Nous avons une posture d'accompagnement, de conseil, d'aiguillage. Nous n'avons pas à faire à la place de la structure associative. Nous devons donner des éléments, pour que les responsables associatifs fassent par eux-mêmes. Par de l'écoute et de l'observation, nous tentons de répondre aux préoccupations des associations, en les anticipant même quelquefois. Nous avons mis en place des temps de rencontres individuelles avec les associations territoriales pour présenter les actions Guid'asso et de France Bénévolat. Cela permet l'interconnaissance.</p> <p>TRANSVERSALITE: - dans un contexte d'actions transversales, les habitants sont accueillis par les salariés en charge des secteurs concernés. Cela rajoute à l'accueil, à l'écoute et à l'observation. La façon de percevoir et d'envisager les actions, n'étant pas tout à fait la même, la complémentarité profite aux habitants.</p> <p>- Nous recevons des habitants relevant des différents secteurs dans le cadre de la projetterie que nous avons mis en place en fin d'année 2023. Mettre la projetterie en place était pour nous l'occasion de réellement accueillir et accompagner: C'est pour cela que nous avons travaillé sur des valeurs, sur une méthode, sur une pédagogie. Le projet est accompagné selon les connaissances, compétences des membres de l'équipe. La particularité réside en un double accompagnement: celui du projet et celui du porteur de projet.</p>
	<p>ACCUEIL: La création des « Relais Chloro' » renforce notre présence sur le territoire dans la notion de proximité. Dans les 5 thématiques (numérique café, projetterie, RIJ, France bénévolat ou RPE) nous pouvons proposer des r.d.v. sur les communes, aux usagers. Facilité à Toutlemonde par une salle dédié à Chloro'fil. L'idée étant de proposer un lieu propice pour ce r.d.v. selon le besoin et la disponibilité des personnes qui ne peuvent peut-être pas se déplacer sur Nuailé.</p> <p>- Il est à constater un plus grand nombre d'adhérents sur l'année 2023, ce qui induit plus de liens créés.</p> <p>-Les supports de communication sont multiples pour une plus grande visibilité. Ils ont une forte identité reconnaissable avec le temps, qui contribue à « appeler » le lien avec les habitants.</p> <p>RPE: Le comité de pilotage petite enfance du territoire est une instance de réflexion, d'expérimentation et de veille sur l'accueil des jeunes enfants. Mis en place en 2021, ce comité est porté par des élus des communes, des professionnels des structures collectives ou de l'accueil individuel, des partenaires et le CSI Chloro'fil.</p>

**Prendre le temps de créer
du lien sur le territoire**

Il s'est réuni 4 fois durant l'année 2023, et a permis la mise en place d'actions communes :

- un document unique de communication pour le territoire sur l'offre d'accueil,
- un forum des modes d'accueil petite enfance en septembre.

En plus de cela, les rencontres ont permis de lever les aprioris dus à une méconnaissance des uns et des autres, de comprendre la complémentarité de chacun et de favoriser les partenariats.

JEUNESSE : Nous sommes actifs sur chaque commune dans le cadre de l'accueil de loisirs mais aussi sur des lieux bien ciblés (parcs, city stades, foyers de jeunes...) dans le but de rencontrer de nouveaux jeunes. Nous intervenons également à la demande d'associations du territoire dans un but de prévention (harcèlement, réseaux sociaux, sexualité...)

FAMILLE : Tous les ans, le CSI propose un spectacle de fin d'année à destination des familles avec enfants de moins de 6 ans. Pour 2023, nous avons fait venir la compagnie « L'Arbre à fil » située à Chemillé-en-Anjou. 20 familles (dont 19 enfants) ont assisté au spectacle « Le doudou de Jojo » à la salle St Jean de Mazières-en-Mauges, le samedi 25 novembre 2023. Ce spectacle nous a permis de créer de nouveaux liens avec des familles.

SENIORS/ADULTES : Nous continuons les actions d'« aller-vers » afin de rencontrer les personnes à leurs domiciles (10 visites dans l'année). Pour donner de la profondeur à ce travail, nous avons défini en équipe ce qu'était l'« aller-vers » au sein du CSI. Tout d'abord à destination des seniors, nous sommes également allés à la rencontre des familles ou des jeunes qui le souhaitent. Lors de ces moments, nous échangeons afin de prendre des nouvelles et essayons d'orienter vers des actions collectives pour retrouver du lien social. Cette action se déroule toutes les deux semaines. Elle a pour objectifs de :

- Lutter contre l'isolement,
- Agir préventivement (ne pas attendre la réparation),
- Créer du lien : inciter à rencontrer d'autres habitants, des partenaires sociaux,
- Provoquer des rencontres en proposant, par exemple, des projections sur des actions collectives,
- Inciter à rejoindre des dynamiques collectives,
- Nous rendre compte d'une situation, de s'informer et quelques fois de rassurer.

ASSOCIATIONS : Durant l'année 2023, le CSI Chloro'fil a fait son possible pour répondre positivement aux sollicitations émanant des conseils municipaux ou des associations territoriales.

Nous avons été présents sur les réunions associatives des communes de Chanteloup-les-Bois, Nuillé, Trémentines.

	<p>Nous avons été aussi présents sur certaines AG associatives.</p> <p>Nous avons contribué à des dynamiques territoriales :</p> <p>A Trémentines, nous avons contribué à la mise en place du forum des associations et avons tenu un stade Chloro'fil le jour dit. L'occasion de prendre le temps avec le monde associatif et de signaler de nouveau le label Guid'asso.</p> <p>Nous avons tenté des rencontres collectives avec les responsables associatifs. Nous leur avons proposé des contenus sur des sujets qui les intéressaient. Malheureusement aucune association du territoire n'a répondu présente.</p> <p>CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE : 2023, a été l'année de lancement effectif de la C.T.G. avec notamment la création des postes de coordination sectorielle de la C.T.G. ayant pour employeur les centres sociaux. Elle aura été l'occasion, de prendre le temps de connaître les élus communaux travaillant sur les aspects sociaux.</p> <p>Le poste de coordination sectoriel est ventilé sur deux postes : 0,35 ETP pour la personne qui travaillait sur la famille, adultes seniors et 0,15 E.T.P. pour un animateur jeunesse. Celui-ci a fait connaissance avec ses partenaires accueils de loisirs du territoire. Suite aux premières réunions des actions communes ont émergé.</p> <p>TRANSVERSALITE : les secteurs du C.S.I. ont proposé une action commune autour d'une semaine gonflable (autour d'installation gonflables) en octobre 2023. Cette semaine gonflable a été l'occasion de travailler sur une action commune avec les accueils de loisirs du territoire qui, elles aussi, y ont contribué.</p>
	<p>ACCUEIL :</p> <p>Réflexion menée par la commission Accueil (futurs plans imaginés, besoins en matériaux et Energie...)</p> <p>Durant l'année, et pour poursuivre les trois directions envisagées par la commission accueil, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1) accueillir mieux sur les communes - obtenir d'autres espaces dans les communes - 2) structurer une démarche visant à aller vers un bâtiment plus adapté aux activités de Chloro'fil pour le siège social - 3) Embellir le CSI Chloro'fil au 40 bis rue de la libération <p>Perspectives sur un prochain nouveau bâtiment permettant de mieux accueillir les habitants du territoire.</p> <p>RPE : Les matinées d'éveil, ouvertes aux assistantes maternelles et aux parents accompagnés de jeunes enfants, sont un espace de convivialité, de socialisation, et de professionnalisation, où les professionnelles viennent se nourrir des expériences de chacun et des ateliers proposés (par l'animatrice ou les intervenants extérieurs).</p>

<p>Avoir des conditions d'accueil correspondant aux besoins des habitants</p>	<p>Les professionnelles apprécient de bénéficier de temps en matinées, avec les enfants. Il est plus difficile pour elles de ressortir le soir après leur journée de travail, même si elles en comprennent l'intérêt.</p> <p>JEUNESSE: Le secteur jeunesse est présent le samedi matin pour donner un plus large accès aux inscriptions et ateliers mis en place. Nous nous rendons également disponibles le soir en semaine, en fonction des besoins et des attentes des habitants. Les 2 animateurs permanents sont formés au Relais Info Jeunes afin d'accueillir les jeunes de 15 à 30 ans sur différentes thématiques.</p> <p>FAMILLE: Les « Mom'en familles » sont des temps privilégiés pour les parents/grands-parents avec leurs enfants, autour d'une activité ou d'une sortie, leur permettant de prendre du temps en famille et de faire de nouvelles rencontres. Organisés principalement pendant les vacances, les mercredis ou samedis, les activités sont variées.</p> <p>SENIORS/ADULTES: Les ateliers mémoire, bien être, gym, sont complets pour la saison 2023/2024. Pour que les séances se déroulent dans de bonnes conditions nous avons quelques fois multiplié les groupes. Par exemple, il y a deux 2 groupes à l'atelier bien-être. La couture est ouverte à tous, et n'est pas réservée aux seniors.</p> <p>ASSOCIATIONS: Nous avons répondu très rapidement aux demandes de rendez-vous quelle que soit l'heure de rendez-vous proposé. L'accueil des associations demande des connaissances. Aujourd'hui nous sommes en capacité d'y répondre ou de les aiguiller vers des interlocuteurs adaptés. L'accueil des associations est nécessaire. Il n'y a pas d'autre lieu sur le territoire accueillant sur les questions associatives.</p> <p>Nous sommes devenus antenne de France Bénévolat en février 2022. Cette action doit répondre à une partie des besoins de bénévoles et des associations. Nous sommes allés à la rencontre d'associations territoriales pour leur présenter les actions possibles de France bénévolat. Nous sommes lauréats de l'appel à projet « Renforcer l'Engagement Associatif au Cœur des Territoires ! - REACT) de France Bénévolat. Cela nous permet de développer l'antenne Chloro'fil. Aujourd'hui nous sommes toujours à la recherche de bénévoles désireux de s'investir au sein de l'antenne Chloro'fil de France Bénévolat 49. En fin d'année, nous avons accueilli Ludovic BIDET, en service civique. Celui-ci à une journée par semaine consacrée au développement de l'antenne Chloro'fil.</p> <p>TRANSVERSALITE: L'accueil proposé dans le cadre d'actions menées de façon transversale par les secteurs</p>
--	---

	<p>permet un renforcement de l'accueil, pendant lequel les habitants ont l'opportunité d'avoir plusieurs interlocuteurs.</p> <p>Nous avons mis en place la projetterie, lieu d'accompagnement pour les porteurs de projets. Nous accueillons à la demande et sur rendez-vous. Nous nous adaptons au rythme de travail et aux disponibilités des habitants.</p> <p>Les porteurs de projets sont accompagnés selon leurs demandes. L'accompagnement de la projetterie est menée par plusieurs interlocuteurs selon les besoins et selon les compétences des membres de l'équipe du C.S.I. S'il faut nous allons chercher des compétences extérieures.</p>
--	---

2. Mission 2 : Écouter, connaître et prendre en compte les personnes et l'environnement

Objectifs	Réalizations 2023
<p>Avoir une posture adaptée</p>	<p>Les actions que nous mettons en place répondent à des besoins formulés par les habitants. Il y a une proximité entre l'équipe du CSI et les habitants. Ce que nous organisons ici, sur les 7 communes, ne répondraient pas aux préoccupations d'autres territoires. Chloro'fil agit bien pour les habitants.</p> <p>De la même façon nous devons prendre en compte les réalités politiques, démographiques, sociales, économiques, environnementales du territoire, puisque de celles-ci découlent les besoins, envies et aspirations des habitants.</p> <p>ACCUEIL : Il s'agit de veiller à répondre avec pertinence à chaque demande des habitants. L'accueil doit rester un lieu neutre tout en étant agréable et passer le relais aux secteurs demandés.</p> <p>RPE : Le guichet unique petite enfance se veut être la porte d'entrée des familles sur les modes d'accueil du territoire. Une écoute active permettra de définir avec les familles leur projet d'accueil et de les orienter au mieux vers la solution la plus adaptée et vers les interlocuteurs compétents le cas échéant. Le RPE effectue une veille concernant l'offre d'accueil petite enfance sur le territoire en mettant à jour les listes des assistantes maternelles et en ayant des liens réguliers avec les structures collectives.</p> <p>JEUNESSE : - L'équipe jeunesse met en place des rencontres selon les besoins des jeunes et plus largement des habitants du territoire. Cela permet d'être au plus proche du public du CSI Chloro'fil. - Un séjour de onze jours a été mis en place en auto-financement par des jeunes. À la suite d'un séjour en 2022 à la Teste de Buch qui s'est terminé par une évacuation du camping suite aux incendies, les mêmes jeunes ont souhaité repartir ensemble mais cette fois-ci en développant des actions d'auto-financement et de la recherche de subvention. Ils ont mis sur pied un séjour à Quiberon autour de la thématique de l'environnement.</p> <p>ASSOCIATIONS : Concernant les actions menées sur le territoire en direction des associations, nous avons à nous imprégner du milieu associatif (secteurs d'activités, associations employeuses ou non, les</p>

	<p>structurations, le bénévolat...) afin d'apercevoir ses spécificités territoriales pour pouvoir répondre au mieux aux besoins identifiés ou énoncés.</p> <p>TRANSVERSALITE : - Constatant que le format de festi'bus ne répondait plus à une demande, nous avons souhaité proposer un nouveau format aux habitants. Nous avons constaté que le territoire d'intervention du CSI n'était pas investi par les circassiens. Pourtant, ces spectacles permettaient d'accéder à la culture de façon conviviale et festive pendant une période de vacances pour tous.</p> <p>Nous avons donc proposé « Chloro'Circus » les 10,11 et 12 juillet.</p> <p>Nous souhaitons, par ce projet, investir les habitants, petits et grands, dans l'univers du cirque, à travers des ateliers d'initiation aux arts du cirques clôturés par un spectacle de qualité.</p> <p>Pour la mise en place de cette action nous nous sommes adressés à l'association « Vent des Cirques ». C'est eux qui ont assuré les ateliers et le spectacle. Nous avons accueilli 500 personnes.</p> <p>- Le CSI a été sollicité par le parc éolien citoyen de la grande levée, 270 personnes physiques dont 90 % habitent l'agglomération, pour travailler sur un programme d'animation autour de l'éducation à l'environnement.</p> <p>Nous avons construit avec des habitants, un programme d'actions pour l'année 2023. Dans ce programme apparaissait : « Planète en fête ».</p> <p>Il s'agit d'un évènement principalement construit sur des perspectives d'éducation à l'environnement. L'action s'est déroulée les 20, 21, 22 juillet à la coulée des Doves de Vezins. Au programme, nous avons proposé des ateliers autour de la nature pour les petits, les familles, les adultes et les seniors. Nous avons clos ces 3 jours par la mise en place d'un marché, d'une guinguette et, la préparation d'un repas locavore. Nous avons réuni sur ces 3 jours, 250 personnes.</p> <p>CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE: 2023, a été le moment du travail de la posture professionnelle de la personne en charge de la C.T.G. Il lui est demandé dans cette fonction d'assumer pleinement sa fonction de développeuse locale. Il ne s'agit donc plus uniquement « d'animer » des publics.</p>
	<p>RPE: Le RPE ne s'interdit aucune rencontre et tente de créer encore plus de lien avec les habitants, les bénévoles, les professionnels croisés (intervenants extérieurs pour les matinées, comité de pilotage, partenariat avec les bibliothèques du territoire, entreprises, etc.). Ces nouveaux liens contribuent au fonctionnement et participent aux développements envisagés.</p>

<p>Développer ses connaissances des habitants et du territoire</p>	<p>La communication et la rencontre des différents partenaires (notamment ceux qui ne sont pas présents actuellement au comité de pilotage) sont en cours pour faire connaître le guichet unique d'information, développer des partenariats et informer au mieux les familles.</p> <p>JEUNESSE : Nous maintenons les permanences dans les 3 établissements scolaires sur les temps méridiens, afin de proposer des jeux de société et du théâtre aux jeunes. Ceci permet de nous présenter et de rencontrer des jeunes de notre territoire d'intervention que nous ne connaissions pas et qui ne nous connaissent pas. Grâce à cela nous pouvons leur faire connaître les activités du Centre Socioculturel Intercommunal Chloro'fil afin de les retrouver lors de ces différents temps d'animation. Nous mettons en place des passerelles 9-12 ans, en partenariat avec les accueils de loisirs du territoire afin de mieux connaître le futur public jeune du CSI Chloro'fil et leur permettre un premier accès aux activités jeunesse.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dans le cadre du diagnostic préalable à la mise en place de la projetterie, nous sommes allés rencontrer des acteurs avec qui nous n'avions pas forcément à faire jusqu'alors. Il s'agit des entrepreneurs du territoire que nous avons interrogé sur leurs relations aux jeunes, sur l'attrait ou pas de la mise en place d'un lieu d'accompagnement au projet sur le territoire. Trois d'entre eux étaient présents à la restitution publique du diagnostic. - Toujours dans le cadre du diagnostic, nous sommes allés à la rencontre de jeunes sur l'espace public. Cela nous a permis de faire la connaissance d'un groupe sur la commune de Trémentines qui a ensuite souhaité mettre en place un séjour de 5 jours. Ces mêmes jeunes travaillent aujourd'hui à la remise en place du foyer des jeunes dans la commune. <p>ASSOCIATIONS : A travers nos participations aux sollicitations communales ou associatives, à travers nos partenariats, nous continuons de développer notre réseau. Celui-ci contribue à une vision positive du CSI Chloro'fil, que ce soit auprès des habitants, auprès des élus ou auprès des responsables associatifs. Ce qui est sûr, c'est que nous nous sommes fait connaître d'habitants qui ne nous connaissaient pas.</p>
	<p>RPE : Les parents sont accompagnés dans leur fonction employeur lors des rendez-vous afin qu'ils soient autonomes dans l'emploi de leur assistant maternel.</p> <p>Le RPE s'attache à valoriser tant que possible les professionnels de l'accueil individuel auprès des habitants (premier mode d'accueil du territoire).</p> <p>Les matinées, lieux de professionnalisation, permettent aux assistantes maternelles d'asseoir leurs compétences et de s'enrichir d'expériences mutuelles. Elles peuvent valoriser cela auprès des parents employeurs, tout comme leur participation à des soirées d'information ou des conférences.</p>

Reconnaitre une place et des compétences à chacun

Les enfants sont accompagnés dans leur autonomie par le biais d'ateliers adaptés (libre participation, pas de production où l'adulte fait à la place de l'enfant, respect du rythme de chacun).

JEUNESSE: - Les jeunes sont consommateurs d'activités, mais ils sont surtout porteurs d'idées et de projets... C'est dans cette démarche que nous accompagnons tous les jeunes qui le souhaitent dans leurs projets. La projetterie s'est tout d'abord adressé aux jeunes. Construite sur une méthode, une pédagogie, elle accompagne efficacement des jeunes dans leurs projets.

- Tous les ans, en février nous mettons en place une journée « prépa camp, objectif projets ». Tous les jeunes qui souhaitent partir en séjour l'été ou qui souhaitent mettre en place un projet (environnemental, professionnel, événementiel...) peuvent participer à cette journée. Enfin, les jeunes peuvent participer à des temps d'organisation des prochaines périodes de vacances scolaire, en élaborant collectivement le programme des activités.

SENIORS/ADULTES: Le café numérique permet de trouver une réponse individuelle à des besoins en informatique. Cette action est organisée et animée par des bénévoles les lundis au CSI. Dans ce contexte chacun vient avec ses demandes, ses questions et son outil numérique (ordinateur, tablette, téléphone) sur un créneau d'1h30 à 2H. Nous avons complété cette offre individuelle avec une proposition collective, autour d'ateliers thématiques.

L'action café numérique a permis, à 14 personnes, d'être accompagnées dans leur approche de l'outil numérique. Que ce en individuel ou en cours collectif de janvier à décembre 2023.

Dans le cadre de cet atelier, nous avons créé du lien avec Anjou numérique dont le conseiller référent de notre secteur est Aline FALLEMPIN.

Nous accueillons depuis novembre, une personne en service civique. Sa mission est notamment la coordination des bénévoles du café numérique.

Ne disposant pas de conseillers numériques, nous avons souhaité jauger si nous avions des demandes sur le territoire concernant les démarches administratives. Nous avons loué les services du conseiller numérique du C.S.I. Ocsigène, sur 3 jours en novembre. Nous proposons le service sur 6 communes - 3 créneaux par communes. Nous avons communiqué un mois auparavant et 7 rendez-vous ont été posés, 6 ont été honorés. Cette expérimentation, avec un temps de communication court, nous a permis de voir qu'il y avait une demande. Quand les demandes nécessitaient un suivi plus long, les personnes se sont rendues au C.S.I. Ocsigène.

	<p>ASSOCIATIONS: Lors des rendez-vous avec les responsables associatifs, il est question de les accompagner afin que chacun puisse monter en compétences pour effectuer par eux-mêmes.</p>
--	---

3. Mission 3 : Agir ensemble : être ouvert pour débattre, décider et agir avec les personnes concernées

Objectifs	Réalizations 2023
Favoriser le collectif	<p>RPE : L'animation de matinées, la mise en place de soirées d'information, de conférences, d'animations intercommunales ; toutes ces actions favorisent le collectif. Les propositions de temps transversaux (secteurs petite enfance/famille) ont été multipliées cette année par des semaines à thème : Pour exemples, la semaine exploration sonore, la semaine au jardin.</p> <p>JEUNESSE : Toutes les actions mises en place pour les jeunes ont pour objectifs de créer du lien entre eux et de favoriser le collectif. Certaines actions, comme les séjours permettent de travailler beaucoup plus cette notion : les jeunes se retrouvent du lundi au vendredi et doivent apprendre à vivre ensemble. Nous essayons de mettre le moins possible de compétition dans les jeux mais plutôt de la coopération.</p> <p>FAMILLE : les activités proposées aux familles ainsi que les sorties ont pour but de favoriser les liens entre les familles et l'interconnaissance.</p> <p>SENIORS : Tout atelier/activité mis en place favorise le collectif. Ainsi, la gym équilibre, la mémoire, la couture, etc. ont pour objectif le lien social. Nous avons participé au parcours « Bienvenue à la retraite » après avoir répondu à l'appel à projet de la CARSAT. Ce parcours de préparation à la retraite a permis de sensibiliser beaucoup de seniors du territoire à la question de la « mise » à la retraite. Ce parcours était constitué de plusieurs actions. L'action de sensibilisation autour du spectacle « Vive la retraite » de la compagnie Casus délires a réuni 120 personnes en mars à Trémentines.: C'est un groupe de 6 personnes de mars à septembre 2023 qui a suivi la totalité du parcours.</p> <p>ASSOCIATIONS : L'accompagnement des associations du territoire dans des difficultés ou des perspectives de développement favorise bien le collectif. Nous rappelons qu'une association, ce sont des personnes qui</p>

	<p>s'associent, et par cette action, nous contribuons à cette association.</p> <p>Cette année nous avons accompagné dix-huit associations pour des questions associatives, du développement de projets et du prêt de matériel.</p>
<p>Valoriser les compétences individuelles</p>	<p>ACCUEIL : - Des moments conviviaux pour les bénévoles où chacun a pu apporter ses connaissances (journée bénévoles bricolage et jardinage.)</p> <p>JEUNESSE : Les différents accompagnements de projet permettent également de valoriser les jeunes dans les différentes actions qu'ils réalisent. L'implication personnelle de chacun permet l'avancée collective du projet. Pour la deuxième année, en septembre, il a été mis en place un atelier cinéma qui a pour objectif de favoriser les apprentissages individuels autour du numérique afin qu'il puisse les réutiliser de manière plus autonome. Les jeunes vont jusqu'à la réalisation de courts métrages.</p> <p>FAMILLE : le projet social du CSI implique de faire avec les habitants. Nous partons des envies, besoins de chacun pour construire les ateliers ensemble. Ainsi, sur le secteur Famille, nous développons un groupe de parents avec la mise en place de 3 réunions dans l'année afin d'échanger sur le programme d'animations. Des bénévoles ont animé des ateliers pendant les vacances, notamment l'atelier mosaïque.</p> <p>Nous avons mis en place une conférence avec l'entreprise Révéleo : portant sur le sujet : Favoriser la confiance de son enfant</p> <p>SENIORS/ADULTES : Le troc plants est un temps fort annuel qui a lieu à l'espace de La Boissonnière à Nuaille. En plus du troc, des animations sont proposées (stand CPIE thème biodiversité, vélo smoothie) pour créer une attractivité sur cette demi-journée. L'action est menée principalement par des bénévoles passionnés de jardinage ou des débutants en la matière curieux d'apprendre.</p> <p>La 18ème édition du tournoi amical de pétanque intercommunal a eu lieu le mercredi 30 août sur Nuaille pour le plus grand plaisir de tous. La météo et la convivialité étaient au rendez-vous ainsi que 40 joueurs et 4 bénévoles. C sont des bénévoles d'associations du territoire qui nous ont accompagné de nouveau pour mettre en place ce tournoi.</p> <p>Dans le parcours « Bienvenue à la Retraite », une action valorisait la possibilité de se mettre à disposition des</p>

	<p>autres et notamment à travers le bénévolat dans les associations.</p> <p>- L'atelier « Mémoire » est mené » par une bénévole du C.S.I. Chloro'fil. Cet atelier à réuni en 2023, 16 personnes.</p> <p>TRANSVERSALITE : Nous sommes à l'écoute de chaque attente et compétence des bénévoles afin de les orienter en fonction de leurs envies.</p> <p>ASSOCIATIONS : En devenant antenne de France Bénévolat, il nous est possible de valoriser le bénévolat à travers l'outil qu'est le passeport bénévole. C'est ce que nous nous engageons à faire auprès des personnes bénévoles à Chloro'fil. C'est aussi ce que nous promovons auprès des associations.</p>
<p>Accompagner les groupes avec des outils pour faire ensemble</p>	<p>RPE : Un groupe d'assistants maternels a participé à la programmation des matinées du relais, afin de répondre à leurs attentes mais aussi pour favoriser leur implication dans la vie du RPE.</p> <p>JEUNESSE : Sur l'ensemble de nos activités d'accueils de loisirs nous utilisons divers outils pour favoriser la coopération. Sur les activités passerelles pour les 10-12 ans, nous commençons toujours par des jeux de connaissance afin de permettre à tous de trouver sa place.</p> <p>SENIORS : Tout comme le tournoi de pétanque, une sortie culturelle a pu être mise en place à la suite de rencontres avec les clubs des aînés (Vezins, Nuailly, Toutlemonde, Chanteloup et Trémentines). Spectacle Holiday On Ice à Nantes, 103 personnes.</p> <p>-Nous avons accompagné le club de l'amitié de Trémentines pour la mise en place d'un séjour en Alsace. Cela a permis au groupe de partir dans de bonnes conditions de séjour et financières grâce au soutien de l'ANCV</p> <p>TRANSVERSALITE : Nous poursuivons le programme d'actions environnementales qui a été renouvelé avec le parc éolien citoyen de la grande levée. Celui-ci a concerné toutes les populations accueillies au C.S.I. Chloro'fil.</p> <p>- Mise en place officielle de La projetterie et accompagnement des premiers porteurs de projet : 4 accompagnés en 2023. Cela va de l'accompagnement de jeunes pour participer à un raid solidaire, à l'accompagnement à la création d'une M.A.M.</p>

	-Mise en place conjointe des secteurs RPE et familles du « forum petite enfance et parentalité » en septembre 2023 à Trémentines. Cette manifestation a réuni 21 partenaires, de nombreux parents et enfants. Un succès.
--	--

C. Bilan financier

Les financements du CSI Chloro'fil

	2023
Participation des familles	12 % - 65 174 €
Prestations de services CAF	35 % - 185 089 €
EOLYS - PARC EOLIEN CITOYEN	2 % - 10 214 €
Adhésions	0.5 % - 2 809 €
Cholet Agglomération - dans laquelle contribution CAF -CEJ	26.5 % - 139 548 €
MSA	0.50 % - 2 482 €
CAF	5.5 % - 28 923 €
FONJEP -action jeunesse	1.3 % - 7 107 €
Conférence des financeurs - actions séniors	1.6 % - 8 446 €
CARSAT - actions séniors	2.2 % - 11 586 €
REAAP - Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement à la parentalité (CAF et MSA)	0,60 % - 3 244 €
Conseil départemental du Maine-et-Loire pour l'accueil de loisirs	0,10 % - 450 €
Divers - Autres produits	7.2 % - 38 018 €
TOTAL DES PRODUITS	503 090 €
Bénévolat	3.3 % - 17 571 €
Mise à disposition des locaux du siège social par Cholet Agglomération.	0.5 % - 2 515 €
Prestation en nature des communes - mise à disposition de salles	1.20 % - 6 267 €

Le total des produits et des contributions volontaires pour l'année 2023 est de 529 443 €.

Vous trouverez en annexes le rapport financier validé par le commissaire aux comptes.

RESULTAT SIMPLIFIE au 31/12/2023
COMPARAISON BUDGET REALISE AU 31/12/2022 ET BUDGET REALISE AU 31/12/2023 CSI CHLORO'FIL

DEPENSES en euro	Réalisé 2023	Réalisé 2022	Comparaison 2022 2023	RECETTES en euro	Réalisé 2023	Réalisé 2022	Comparaison 2022 2023
60- ACHATS	25 056,88 €	19 399,33 €	5 657,55 €	70- RECETTES	260 476,59 €	143 665,19 €	116 811,40 €
Electricité, eau, gaz	5 016,05 €	4 433,26 €	582,79 €	Participations des Familles	65 173,61 €	24 162,15 €	41 011,46 €
Carburant	2 562,60 €	3 294,88 €	-732,28 €	Pso Jeunesse CAF	6 203,91 €	6 189,23 €	14,68 €
Matériel et fourniture	12 818,35 €	7 779,71 €	5 038,64 €	CAF - PS Animation Globale	73 694,40 €	70 785,00 €	2 909,40 €
Fournitures administratives	947,85 €	875,48 €	72,37 €	CAF - PS RPE	25 400,77 €	20 614,58 €	4 786,19 €
Alimentation	3 652,87 €	2 918,73 €	734,14 €	CAF - PS Animation collectifs Familles	24 655,20 €	18 920,84 €	5 734,36 €
Pharmacie	59,16 €	97,27 €	-38,11 €	CAF - PS Jeunesse	21 110,17 €	2 993,99 €	18 116,78 €
				CAF - BT CHARGE DE COOPERATION p/CTG	12 000,00 €		12 000,00 €
61- SERV EXTERIEURS	20 385,53 €	14 703,12 €	5 682,41 €	CAF - BONUS TERRITOIRE Jeunesse	7 399,86 €		7 399,86 €
Location	3 760,69 €	3 391,75 €	368,94 €	CAF - BONUS TERRITOIRE RPE	14 625,00 €		14 625,00 €
Entretien et réparation	11 854,34 €	7 707,65 €	4 146,69 €	EOLYS - PARC EOLIEN CITOYEN	10 213,67 €		10 213,67 €
Prime d'assurance	4 313,90 €	3 268,42 €	1 045,48 €				
Documentations et Frais de colloques, séminaires	456,60 €	335,30 €	121,30 €	74- SUBVENTIONS	204 710,72 €	225 846,50 €	-21 135,78 €
				Acc - Animation Vie Sociale	50 447,00 €	50 447,00 €	0,00 €
62- AUTRES SERV EXTER	105 281,79 €	65 438,04 €	39 843,75 €	Acc - Action jeunesse : Référent	16 370,00 €	32 611,00 €	-16 241,00 €
Personnel extérieur, stagiaire et serv civique	8 376,55 €	8 545,63 €	-169,08 €	Acc - Animations Action Jeunesse	28 899,00 €	28 899,00 €	0,00 €
Honoraires	2 171,84 €	2 062,86 €	108,98 €	Acc - Animation proximité Jeunesse	3 500,00 €	10 314,00 €	-6 814,00 €
Publicité, information	1 795,92 €	3 240,80 €	-1 444,88 €	Acc - Subv Fonction RPE	15 633,00 €	25 722,00 €	-10 089,00 €
Déplacement, mission receipt	15 648,84 €	8 344,23 €	7 304,61 €	Acc - Subv Admin Action Enfance	2 146,00 €	4 296,00 €	-2 150,00 €
Frais postaux et Télécom	5 942,99 €	6 352,95 €	-409,96 €	Acc - Animation Référent Enfance	13 995,00 €	13 995,00 €	0,00 €
Services bancaires	284,85 €	327,84 €	-42,99 €	Acc - Dotation pour travaux impression	2 000,00 €	2 000,00 €	0,00 €
Autres service extérieurs				Acc - Subvention par PROJET	6 558,13 €		6 558,13 €
Cotisation Eiefa (Snaecso)	874,00 €	875,00 €	-1,00 €	CAF - Subvention de Fonctionnement	25 000,00 €	25 436,00 €	-436,00 €
Cotisation fédé	4 261,59 €	4 238,04 €	23,55 €	CAF - Forfait complémentaire RPE	3 123,00 €	3 000,00 €	123,00 €
Sortie extérieure	60 931,01 €	31 044,61 €	29 886,40 €	CAF - Aide Projet Collectifs Vacances	0,00 €	2 350,00 €	-2 350,00 €
Formation salarié et bénévoles	4 154,20 €	406,08 €	3 748,12 €	CAF - FLA AEH	800,00 €	800,00 €	0,00 €
Autre (Abonnement zoom...)	840,00 €		840,00 €	REAAP (Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents)	3 244,00 €	3 591,00 €	-347,00 €
				CONSEIL DEP Maine et Loire - Aide Forfaitaire annuelle	450,00 €		450,00 €
63- IMPOTS ET TAXES	4 002,73 €	3 662,51 €	340,22 €	CONSEIL DEP Maine et Loire - CONF DES FIN	8 445,57 €	5 670,92 €	2 774,65 €
Taxe sur les salaires				MSA - Participation ALSH jeunesse	514,70 €	280,36 €	234,34 €
Participation à la form prof	4 002,73 €	3 662,51 €	340,22 €	FONJEP	7 107,00 €	7 107,00 €	0,00 €
Autres				CARSAT	11 586,32 €	4 590,00 €	6 996,32 €
				Subvention diverses	4 892,00 €	4 287,22 €	804,78 €
64- CHARGES DE PERSONNEL	301 403,24 €	267 497,34 €	33 905,90 €	75- AUTRES PRODUITS	2 808,50 €	2 693,00 €	115,50 €
				Cotisations adhérents	2 275,00 €	2 065,00 €	210,00 €
				Cotisations associations	450,00 €	570,00 €	-120,00 €
				Cotisations jeunesses	83,50 €	58,00 €	25,50 €
65- AUTRES CHARGES	260,02 €	55,51 €	204,51 €	76- PRODUITS FINANCIERS	4 783,75 €	1 285,27 €	3 498,48 €
67- CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 010,15 €	52,80 €	957,35 €	77- PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 568,51 €	1 424,95 €	1 143,56 €
68- DOT AUX AM	21 788,12 €	15 837,40 €	5 930,72 €	78- REP SUR PROVET AMORT	9 015,07 €	7 974,96 €	1 040,11 €
Dot pour amort	7 781,04 €	6 822,33 €	958,71 €				
Prov pour R et C	13 987,08 €	9 015,07 €	4 972,01 €	79- TRANSFERT DE CHARGES	18 725,43 €	3 153,96 €	15 571,47 €
				Mutuelle - Avantages en Nature			0,00 €
				Uniformation	3 188,20 €	1 924,80 €	1 263,40 €
				Assurance	4 163,07 €		4 163,07 €
				CPAM et PREVOYANCE	11 374,16 €	1 229,16 €	10 145,00 €
69- Impôts/stés IS pers morales non lucrative	573,00 €		573,00 €				
TOTAL	479 741,46 €	386 646,05 €	93 095,41 €	TOTAL PRODUIT	503 088,57 €	386 043,83 €	117 044,74 €
RESULTAT	23 347,11 €	-602,22 €	23 949,33 €	TOTAL GENERAL	503 088,57 €	386 043,83 €	117 044,74 €
TOTAL GENERAL	503 088,57 €	386 043,83 €	117 044,74 €				

Evaluation des contribution volontaires en nature

86	26 354,24 €	23 338,57 €	3 015,67 €	87	26 354,24 €	23 338,57 €	3 015,67 €
Mise à disposition gratuite	8 782,81 €	6 720,84 €	2 061,97 €	Prestation en nature	8 782,81 €	6 720,84 €	2 061,97 €
Bénévolat	17 571,43 €	16 617,73 €	953,70 €	Bénévolat	17 571,43 €	16 617,73 €	953,70 €

II. Plan d'actions 2024

A. Objectifs

Les objectifs pour l'année 2024 sont de :

- Consolider la dynamique de travail en commun
- Renforcer l'animation sur le territoire
- Renforcer la participation bénévole des habitants

Le fonctionnement

- Proposition du projet social 2025 - 2028 pour juin
- Réunir les bonnes conditions pour entrer dans la période de travaux sereinement

B. Tableau prévisionnel des actions

Il est présenté ici les nouveautés envisagées. Il ne s'agit pas de reprendre l'existant.

1. *Mission 1 : Accueillir et accompagner tous les habitants*

Objectifs	Projets 2024
<p>Avoir une posture adaptée aux personnes accueillies</p>	<p>ACCUEIL : Mise en place des actions pour une meilleure conformité RGPD (<i>Règlement général sur la protection des données</i>) selon l'audit- (nouvelles fiches adhésions avec mentions légales et consentements, registre des traitements, politique de confidentialité, politique des cookies sur le site web...)</p> <p>RPE : Baisse du nombre d'assistantes maternelles sur le territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Certaines communes sous tension - Les familles se retrouvent dans des situations complexes par rapport à l'accueil de leur(s) enfant(s)/ futur(s) enfant(s) <p>Nécessité de s'adapter aux différentes situations, et réactivité pour proposer de nouvelles pistes de recherches appropriées.</p>
<p>Prendre le temps de créer du lien sur le territoire</p>	<p>ACCUEIL : Continuer la campagne d'information concernant les Relais Chlorofil sur les communes. Ceci sur les thématiques Numérique café, Projetterie, Relais Info Jeunes, France Bénévolat et Relais Petite Enfance. Dans cette thématique : un local « Relais Chlorofil » à Trémentines est prévu, accolé au foyer des jeunes.</p> <p>RPE : Maintenir les matinées sur chaque commune du territoire malgré la baisse du nombre d'assistantes maternelles. Augmentation de la fréquence des matinées (une tous les quinze jours). Travail en lien avec le réseau des RPE de Cholet Agglomération pour différentes actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fête de la musique dans le cadre d'une programmation culturelle nommée : « Plein les mirettes ». - Analyse de pratiques des assistantes maternelles - Carrefour de l'orientation <p>JEUNESSE : Nous allons maintenir et continuer de développer des temps d'accompagnement sur les communes qu'il soit individuel ou collectif. Que ce soit pour un projet, mais aussi pour un séjour, une recherche de stage, d'études... Nous essayons d'accompagner l'ensemble des jeunes sur tous types de projet.</p> <p>Nous aimerions également développer le lien entre les associations du territoire. C'est pourquoi nous allons remettre en place des actions « passerelles » avec les accueils de loisirs. Mais aussi des actions à destination des associations sportives en fonction de leur besoin : informations sur les réseaux sociaux, la sexualité, la nutrition et l'hydratation. Cela va nous permettre de nous faire connaître auprès des jeunes dans des instances où ils sont déjà aujourd'hui.</p>

	<p>Nous souhaiterions également recréer du lien avec les MFR, lycées... Pour présenter la Projetterie ainsi que l'infos jeunes, et permettre ainsi aux jeunes dans le besoin, de se retourner vers les personnes ressources qui peuvent les accompagner...</p> <p>ASSOCIATIONS : Il est prévu des rencontres individuelles et collectives avec les responsables associatifs. De façon individuelle et collective, Il s'agira de mieux faire connaître la mission « Guid'Asso » et l'antenne de France Bénévolat.</p>
<p>Avoir des conditions d'accueil correspondant aux besoins des habitants</p>	<p>ACCUEIL : Travaux prévus dès la fin d'année 2024 pour agrandissement et réfection du bâtiment existant pour un meilleur accueil du public.</p> <p>RPE : La mairie de Trémentines devrait rencontrer les assistantes maternelles de la commune avec le RPE. Ceci afin de leur proposer une salle d'activité où elles pourront stocker du matériel et se rencontrer. Pour dynamiser le comité de pilotage et favoriser l'interconnaissance les réunions du comité de pilotage auront lieu en 2024 dans les différentes structures du territoire.</p> <p>JEUNESSE : Nous allons retravailler sur le fonctionnement des inscriptions jeunesse, en effectuant un travail de sous forme de « benchmark ». Nous allons rencontrer des centres socioculturels que nous n'avons pas l'habitude de côtoyer afin de nous requestionner et réfléchir sur notre façon de faire.</p> <p>FAMILLES : création des « P'tits Mom'en famille » à destination des parents (ou grands-parents) d'enfants de 0-4 ans. Des matinées 1 samedi par mois et des semaines thématiques régulières dans l'année. Lieu de socialisation pour les petits, de soutien à la parentalité, un espace de jeu pour développer le lien en famille, un lieu de vie social sur le territoire pour la petite enfance et permettant de faire connaître Chloro'fil. Début en janvier 2024. Le programme sera envisagé avec le R.P.E.</p> <p>SENIORS : poursuite des ateliers collectifs du Numérique café. Mise à disposition d'ordinateurs portables pour les participants si besoin.</p> <p>TRANSVERSALITE : Poursuite des semaines « petite enfance » entre le secteur RPE et familles. Les animatrices de ces secteurs envisagent de développer des matinées d'éveil spécifiques aux familles afin que celles existantes soient davantage à destination des assistantes maternelles. Permettant ainsi de répondre aux besoins de ces deux publics.</p> <p>Actions, visites en lien avec notre impact environnemental, à la demande d'habitants et en partenariat avec le parc éolien citoyen de la grande levée (visite du site Brangeon Recyclage, Jardins Kit'éco, ...)</p>

- Nous souhaitons que la progetterie, s'adressant aux jeunes, se développe sur les autres secteurs, s'adressant ainsi à l'ensemble de la population.

2. *Mission 2 : Écouter, connaître et prendre en compte les personnes et l'environnement.*

Objectifs	Projets 2024
<p>Avoir une posture adaptée</p>	<p>Accueil : Bilan sur le plan de communication construit en 2021 et Création du compte Instagram en février 2024 pour cibler les habitudes des familles et rester en lien dans le plan de communication.</p> <p>RPE : Affinage du travail en binôme entre les deux salariées du R.P.E.. - Changement des modalités d'inscription aux matinées d'éveil pour les Assistants Maternels pour favoriser la participation.</p>
<p>Développer ses connaissances des habitants et du territoire</p>	<p>RPE : Rencontre des entreprises pour faire connaître le R.P.E. et voir s'il est possible d'élaborer ensemble des actions. Le forum petite enfance a permis la rencontre de partenaires et de professionnels variés. Le territoire dispose de nombreuses ressources à exploiter. Un nouveau forum verra le jour en 2024.</p> <p>FAMILLE : forum Petite enfance et Parentalité pour aller à la rencontre des habitants</p> <p>JEUNESSE : Maintenir et développer les actions en lien avec les CME des communes. Ceci nous permettra de faire connaissance avec les nouveaux jeunes qui pourront fréquenter les différentes activités du secteur jeunesse. Recréer du lien avec les deux associations « foyer de jeunes » du territoire pour capter les 16 ans et plus.</p>
<p>Reconnaître une place et des compétences à chacun</p>	<p>RPE : Un groupe d'assistantes maternelles devrait se constituer pour la création d'un spectacle à destination des tout-petits. (dans le cadre d'une programmation culturelle nommée : « Plein les mirettes »). - Une assistante maternelle à la retraite interviendra sur des matinées d'éveil pour maquiller les enfants. - Implication de bénévoles dans la mise en place du forum petite enfance.</p> <p>FAMILLE : appel à des bénévoles pour participer aux activités des « Mom'en familles » (exemple : après-midi ciné-crêpes).</p> <p>SENIORS : les cours collectifs du numérique café favorisent cette reconnaissance des compétences des bénévoles. Le troc graines et le troc plants sont aussi deux animations mettant en avant les compétences de chacun. Ces trois actions seront au programme en 2024.</p> <p>JEUNESSE : En lien avec la mise en place de la Projetterie, nous souhaitons accompagner la réflexion des jeunes sur la mise en place de projet. Nous envisageons de leur fournir des « outils » d'auto-évaluation pour leur permettre de se valoriser.</p>

3. Mission 3 – Agir ensemble : être ouvert pour débattre, décider et agir avec les personnes concernées.

Objectifs	Projets 2024
Favoriser le collectif	<p>Accueil : Rencontre des habitants sur les 7 communes dans le cadre du diagnostic du prochain projet social territorial : construction par et pour les habitants. Commission communication à mettre en place pour permettre à chacun de comprendre et prendre part au plan de communication du Centre Socioculturel Intercommunal Chloro’fil.</p> <p>RPE : Proposition d’une soirée sur le renouvellement d’agrément :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Echanges entre pairs - Dédramatiser ce moment pour trouver des ressources ensemble <ul style="list-style-type: none"> - Associer les assistantes maternelles à la réflexion du programme des matinées d’éveil. - Associer de nouvelles personnes au comité de pilotage. - une proposition de temps de rencontres et d’échange de pratiques pour les professionnels de la petite enfance du territoire sera faite. C’est une action qui répond aux préoccupations du comité de pilotage. - Partenariat avec le multi-accueil de la Tessoualle pour des matinées d’éveil. <p>SENIORS : poursuite des différentes activités permanentes (mémoire, gym équilibre, couture). Poursuite également de l’atelier bien-être avec l’ouverture d’un deuxième groupe pour la découverte de différentes pratiques relaxantes.</p>
Valoriser les compétences individuelles	<p>Accueil : Réflexion sur la réalisation d’une vidéo de présentation du Centre Socioculturel Intercommunal Chloro’fil potentiellement réalisé par une jeune du territoire dans le cadre de ses études.</p> <p>RPE : L’organisation de la fête de la musique avec les animateurs des relais petite enfance de Cholet Agglomération se veut être un moment où chacun peut, en fonction de ses compétences, occuper le poste qui lui convient (musicien, accessoiriste...) Ceci rentre dans le cadre d’une programmation culturelle nommée « Plein les mirettes ».</p> <p>JEUNESSE : Nous envisageons de créer un « répertoire des compétences » des jeunes afin de les orienter vers des sujets qui les intéressent plus spécifiquement. Dès lors qu’ils auront acquis des compétences ils seront en capacités de transmettre leur savoir, ainsi nous pourrons les valoriser.</p> <p>FAMILLES : nous souhaitons faire perdurer et consolider le groupe de réflexion « famille ». Les réunions se dérouleraient le premier mardi après chaque période de vacances scolaires à 18h au CSI.</p> <p>SENIORS : Nous souhaitons développer la participation des adhérents pour la création du programme séniors.</p>

**Accompagner les groupes
avec des outils pour faire
ensemble**

ACCUEIL : accueillir une nouvelle personne en service civique pour structurer France bénévolat et accompagner le groupe de bénévoles sur le café numérique.

RPE : Mise en lien des assistantes maternelles avec l'association 'L'arbre à fil » pour le spectacle de fin d'année. Puisque c'est elles qui monteront sur scène. Ceci rentre dans le cadre d'une programmation culturelle nommée : « Plein les mirettes ».

JEUNESSE : Dans le cadre de l'action d'accompagnement des jeunes à la mise en place de projets, il nous sera nécessaire d'envisager de nouveaux outils d'accompagnement. Cela nécessite de la part des animateurs de concevoir leur métier autrement.

-Avec les accueils de loisirs, différents projets ont été abordés. Les directrices souhaitent instaurer des malles qui pourraient tourner sur les différents accueils (mutualisation de matériel), un livret de prêt pourrait être mis en place pour faciliter l'organisation.

-Elargir les temps passerelles aux autres communes.

SENIORS : à la demande du Club de l'amitié de Trémentines, renouvellement du soutien et du portage de projet auprès de l'ANCV pour un séjour vacances. Les bénévoles construisent leur programme, contactent les hébergeurs et font des demandes de devis. L'animatrice du secteur seniors les accompagne dans les démarches et permet la demande de dossier auprès de l'ANCV.

ASSOCIATIONS : Nous espérons pouvoir développer l'antenne de France Bénévolat. Ce développement ne peut se faire que par le recrutement de bénévoles dédiés à l'antenne.

TRANSVERSALITE : Suite à la soirée du 15 novembre 2022, réunissant des adhérents de la SAS Eolys et des habitants souhaitant réfléchir sur des actions en lien avec l'environnement, le CSI mettra en place diverses animations répondant aux objectifs déterminés ce soir-là. A l'issue des deux années de partenariat, il devrait être proposé de travailler sur une nouvelle stratégie d'action.

Annexes

RAPPORT MORAL

Bonjour à tous, et merci d'être présents à notre assemblée générale 2023,

Le travail remarquable effectué par les bénévoles, encore plus nombreux, et par l'équipe salariée a permis de développer une activité soutenue avec de forts taux de participations aux événements tout au long de cette année. Ce sont autant de personnes, de familles, qui ont créés du lien, rompant ainsi l'isolement. La croissance du nombre des adhérents nous montre bien que nous sommes dans la bonne voie. Nous ne pouvons que nous réjouir de ces constats et nous dire que nous avons à poursuivre le travail pour consolider, conforter ces chiffres et cette fréquentation.

Nous ne pouvons que VOUS et NOUS féliciter de ces résultats.

Les temps forts qui marquent l'année 2023 :

- En avril, le jardin de Chloro'fil a accueilli l'exposition Rebonds en partenariat avec la commune de Nuillé et le service culture de Cholet Agglomération, ainsi que la journée des artisans locaux.
- À Mazières, du 10 au 12 juillet s'est déroulé « Chloro'circus » avec les tournées d'annonce au porte-voix dans les sept communes.
- À Vezins, du 20 au 22 juillet a eu lieu « Planète en fête », 3 jours traitant de la biodiversité sur le site de la coulée des douves. Pour terminer, le samedi, un marché de produits locaux et d'artisans a été proposé qui s'est clôturé par une soirée guinguette fort appréciée.
- En septembre la Projetterie s'est lancée. Elle propose un accompagnement personnalisé à tout porteur de projet.
- ...

Nous pensons que le centre socioculturel est de mieux en mieux repéré. Notre ambition est qu'il devienne un lieu de ressources incontournable dans la vie des habitants et des communes.

Fin 2023, nous avons initié le renouvellement de notre projet social pour 2025-2028. Pour ce faire des consultations ont été menées auprès des adhérents, des habitants des sept communes et de tous les partenaires sans lesquels Chloro'fil n'existerait pas.

Les axes principaux qui se dégagent se situent autour de l'animation de la vie sociale avec une prise en compte adaptée aux besoins et envies des habitants, en s'appuyant sur leurs ressources et celles du territoire. L'intergénérationnel est également un sujet récurrent sur les communes.

Les années précédentes nous avons durement travaillé et avancé sur les sujets de la communication, du RPE, de l'accueil des habitants... Le secteur « famille, adultes, seniors, Convention Territoriale Globale » nécessite une réflexion sur son fonctionnement afin de mieux répondre à chacun des publics concernés.

La question du bénévolat est primordiale au sein d'un centre socioculturel. Nous notons une belle implication des bénévoles dans les réflexions, les activités, les temps forts, riches de rencontres et d'échanges. Être bénévole à Chloro'fil permet à

chacun de s'épanouir et de se réaliser sur un temps donné, avec ce qu'il est, sans jugement ni discrimination. N'hésitez pas à venir en parler avec un membre bénévole ou salarié.

L'année 2024 marque les 20 ans de Chloro'fil. Nous avons à cette occasion convié toutes les personnes qui ont œuvré à son bon fonctionnement. Nous remercions chaleureusement les bénévoles, les salariés, les partenaires pour leurs contributions convergentes au bon fonctionnement de Chloro'fil.

Sans eux, sans vous, cette belle aventure collective ne serait pas ce qu'elle est devenue.

Pour le Conseil d'Administration

La présidente du CSI Chloro'fil

Dominique CLOCHARD

RAPPORT FINANCIER

VALIDE PAR LE COMMISSAIRE AUX COMPTES



Audit – Bureau de Cholet
6 rue de Montréal
Parc du Carteron
BP 20307

49303 Cholet Cedex

T : +33 (0) 2 41 75 62 62

www.bakertilly.fr

CENTRE SOCIOCULTUREL INTERCOMMUNAL CHLORO'FIL

Association

Siège social : 40 Bis rue de la Libération
49340 NUAILLE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

EXPERTISE - AUDIT - CONSEIL

SAS Baker Tilly STREGO exerçant sous le nom commercial de Baker Tilly est membre du réseau mondial Baker Tilly International Ltd., dont les membres sont des entités juridiques séparées et indépendantes.
Siège social : 4 rue Papiau de la Verrie – BP 70948 – 49009 Angers Cedex 01 – R.C.S Angers 063 200 885. Société inscrite à l'ordre des Experts-Comptables de la Région Pays de Loire et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes Ouest Atlantique.



CENTRE SOCIOCULTUREL INTERCOMMUNAL CHLORO'FIL

Association
Siège social : 40 Bis rue de la Libération
49340 NUAILLE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'Assemblée Générale de l'Association CENTRE SOCIOCULTUREL CHLORO'FIL ,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Centre Socioculturel CHLORO'FIL relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des états financiers et de l'annexe aux comptes annuels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier établi par le Conseil d'Administration et dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Cholet le 10 mai 2024

Le Commissaire aux Comptes
Baker Tilly STREGO



Christophe BIGOT
Associé

COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

BILAN

Actif	Du 01/01/2023 au 31/12/2023			31.12.2022
	Brut	Amort	Net	Total
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	7 530.00	7 285.90	244.10	
FRAIS D'ETABLISSEMENT				
FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT				
DONATIONS TEMPORAIRES D'USUFRUIT				
CONCES. BREVETS LICENCES LOGICIELS DROITS & VAL SIMILAIRES	7 530.00	7 285.90	244.10	
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
AVANCES ET ACOMPTES (INCORPORELLES)				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	48 434.91	35 624.81	12 810.10	19 616.32
TERRANS				
CONSTRUCTIONS				
INSTALLATION TECHNIQUE, MAT ET OUTILLAGE INDUS.	48 434.91	35 624.81	12 810.10	19 616.32
IMMOBILISATIONS EN COURS				
AVANCES ET ACOMPTES				
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES				
AUTRES TITRES IMMOBILISES				
PRETS				
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (1)	55 964.91	42 910.71	13 054.20	19 616.32
STOCKS ET EN-COURS				
MATIERES PREMIERES, APPROVISIONNEMENTS				
EN-COURS DE PRODUCTION DE BIENS				
EN-COURS DE PRODUCTION DE SERVICES				
PRODUITS INTERMEDIAIRES ET FINIS				
MARCHANDISES				
CREANCES D'EXPLOITATION	90 296.89		90 296.89	45 352.85
CREANCES CLIENTS, USAGERS ET COMPTES RATTACHES	5 717.55		5 717.55	2 637.82
CREANCES RECUES PAR LEGS ET DONATIONS				
AUTRES CREANCES	84 579.34		84 579.34	42 714.83
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
INSTRUMENTS DE TRESORERIE				
DISPONIBILITES	269 608.29		269 608.29	277 800.13
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	419.56		419.56	1 163.39
TOTAL ACTIF CIRCULANT (2)	360 518.74		360 518.74	324 336.17
FRAIS D'EMISSION DES EMPRUNTS (3)				
PRIMES DE REMBOURSEMENTS DES OBLIGATIONS / EMPRUNTS (4)				
ECART DE CONVERSION ACTIF (5)				
TOTAL GENERAL	416 483.65	42 910.71	373 572.94	343 952.49

Baker Tilly STREGO
Commissaire aux comptes

BILAN

Passif	31/12/2023	31.12.2022
	Montant	Total
FONDS PROPRES		
FONDS PROPRES SANS DROIT DE REPRISE		
FONDS PROPRES STATUTAIRES		
FONDS PROPRES COMPLEMENTAIRES	4 600.00	4 600.00
FONDS PROPRES AVEC DROIT DE REPRISE		
FONDS PROPRES STATUTAIRES		
FONDS PROPRES COMPLEMENTAIRES		
ECART DE REEVALUATION		
RESERVES		
RESERVES STATUTAIRES OU CONTRACTUELLES		
RESERVES POUR PROJET DE L'ENTITE	260 184.68	260 766.90
AUTRES RESERVES		
REPORT A NOUVEAU		
EXEDENT OU DEFICIT DE L'EXERCICE	26 347.11	-802.22
SITUATION NETTE (1)	288 331.79	264 984.68
AUTRES FONDS		
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	960.00	1 520.00
PROVISIONS REGLEMENTEES		
TOTAL AUTRES FONDS (2)	960.00	1 520.00
TOTAL FONDS PROPRES (1 + 2)	289 291.79	266 504.68
FONDS REPORTEES LIES AUX LEGS ET DONATIONS		
FONDS DEDIES		
TOTAL FONDS REPORTEES ET DEDIES (3)		
PROVISIONS POUR RISQUES		
PROVISIONS POUR CHARGES	13 987.08	9 015.07
TOTAL PROVISIONS (4)	13 987.08	9 015.07
DETTES		
DETTES FINANCIERES		
EMPRUNTS OBLIGATAIRES ET ASSIMILES (TITRES ASSOCIATIFS)		
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT		
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS		
DETTES D'EXPLOITATION		
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	8 609.37	8 917.25
DETTES DES LEGS OU DONATION		
DETTES FISCALES ET SOCIALES	45 013.02	38 262.74
DETTES DIVERSES		
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES		
AUTRES DETTES		103.75
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	16 671.68	21 149.00
TOTAL DETTES (5)	70 294.07	68 432.74
ECARTS DE CONVERSION PASSIF (6)		
TOTAL GENERAL	373 572.94	343 962.49

Baker Tilly STREGO
Commissaire aux comptes

COMPTE DE RESULTAT

Sélection période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Toutes les écritures

	Du 01/01/2023 au 31/12/2023		31.12.2022
	Montant	Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION			
COTISATIONS	2 808.50		2 693.00
VENTES DE BIENS			
DONT VENTES DE DONS EN NATURE			
VENTES DE PRESTATIONS DE SERVICE	252 659.98		143 337.19
DONT PARRAINAGES			
VENTES DE BIENS ET SERVICES		252 659.98	143 337.19
CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	204 710.72		225 846.50
VERSEM. DES FONDATEURS OU CONSOMMAT. DOTATION CONSOMPT.			
RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC			
DONS MANUELS			
MECENATS			
LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE			
CONTRIBUTIONS FINANCIERES			
PRODUITS DE TIERS FINANCEURS		204 710.72	225 846.50
REPRISES / AMORT., DEPRECIAT. PROV. ET TRANSFERT CHGS	27 740.50		11 128.92
UTILISATIONS DES FONDS DEDIES			
AUTRES PRODUITS	7 819.11		326.00
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (1)		455 738.81	383 333.61
CHARGES D'EXPLOITATION			
ACHATS DE MARCHANDISES			
VARIATION DE STOCK			
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	150 724.20		98 540.49
AIDES FINANCIERES			
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	4 002.73		3 662.51
SALAIRES ET TRAITEMENTS	240 358.13		210 778.91
CHARGES SOCIALES	61 045.11		56 720.52
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX DEPRECIATIONS	7 731.04		6 822.33
DOTATIONS AUX PROVISIONS	13 987.08		9 015.07
REPORTS EN FONDS DEDIES			
AUTRES CHARGES	260.02		55.51
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (2)		478 158.31	386 593.25
RESULTAT D'EXPLOITATION (1-2)		17 580.50	-3 259.64

Baker Tilly STREGO
Commissaire aux comptes

COMPTE DE RESULTAT

	Du 01/01/2023 au 31/12/2023		31.12.2022
	Montant	Total	Total
PRODUITS FINANCIERS			
DE PARTICIPATION			
D'AUTRES VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE			
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	4 783.75		1 285.27
REPRISES SUR PROVISIONS, DEPRECIATIONS ET TRANSFERT DE CHARGE			
DIFFERENCES POSITIVES DE CHANGE			
PRODUITS NETS SUR CESSIONS VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT			
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (3)		4 783.75	1 285.27
CHARGES FINANCIERES			
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS			
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES			
DIFFERENCES NEGATIVES DE CHANGE			
CHARGES NETTES SUR CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT			
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (4)			
RESULTAT FINANCIER (3-4)		4 783.75	1 285.27
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
SUR OPERATIONS DE GESTION	2 006.01		864.95
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	560.00		560.00
REPRISES SUR PROVISIONS, DEPRECIATIONS ET TRANSFERT DE CHARGES			
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (5)		2 566.01	1 424.95
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
SUR OPERATIONS DE GESTION	1 010.15		52.60
SUR OPERATION EN CAPITAL			
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS			
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (6)		1 010.15	52.60
RESULTAT EXCEPTIONNEL (5-6)		1 555.86	1 372.15

Baker Tilly STREGO
Commissaire aux comptes

COMPTE DE RESULTAT

	Du 01/01/2023 au 31/12/2023		31.12.2022
	Montant	Total	Total
PARTICIPATION DES SALAIRES AUX RESULTATS (7)			
IMPOTS SUR LES BENEFICES (8)	573.00		
TOTAL DES PRODUITS (1+3+5)		503 088.57	386 043.83
TOTAL DES CHARGES (2+4+6+7+8)		479 741.46	386 646.05
SOLDE CREDITEUR = BENEFICE		23 347.11	
SOLDE DEBITEUR = PERTE			602.22
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
DONS EN NATURE	17 571.43		16 617.73
PRESTATION EN NATURE	8 782.81		6 720.84
BENEVOLAT			
TOTAL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		26 354.24	23 338.57
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
SECOURS EN NATURE			
MISES A DISPOSITION GRATUITE DE BIENS	8 782.81		6 720.84
PRESTATION EN NATURE			
PERSONNEL BENEVOLE	17 571.43		16 617.73
TOTAL CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		26 354.24	23 338.57

Baker Tilly STREGO
Commissaire aux comptes

COMPTE DE RESULTAT

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES PAR NATURE

Répartition par nature de charges		Répartition par nature de ressources	
TOTAL (871)	0.00	870 Bénévolat	
861 Mise à disposition gratuite de biens		870000 Contributions volontaires	17 571.43
861000 Mise à disposition gratuite de Biens	8 782.81	TOTAL (870)	17 571.43
TOTAL (861)	8 782.81	871 Prestations en nature	
864 Personnel bénévole		871000 Prestation en Nature	8 782.81
864000 Personnel Bénévole	17 571.43	TOTAL (864)	8 782.81
Total charges contributions volontaires	26 354.24	Total produits contributions volontaires	26 354.24

Baker Tilly STREGO
Commissaire aux comptes

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS du 31/12/2023

I - PRESENTATION DE L'ENTITE

Le Centre Socioculturel Intercommunal Chloro'fil est une association loi 1901 d'éducation populaire.

Le Centre Socioculturel Intercommunal Chloro'fil est une équipe de professionnels et de bénévoles, qui par ses missions, favorise les liens sociaux sur le territoire intercommunal réunissant Chanteloup-les-Bois, La Tessoualle, Mazières-en-Mauges, Nuaillé, Toutlemonde, Trémentines, Vezins.

Le C.S.I. Chloro'fil est un acteur participant à l'animation du développement local au service de l'intercommunalité. A ce titre, il contribue à l'attractivité territoriale.

Les missions :

- accueillir et aller vers tous les habitants, de la petite enfance aux séniors :
 - . dans des contextes collectifs favorisant les liens sociaux, les liens intergénérationnels et la mixité;
 - . dans des contextes individuels favorisant l'écoute, l'orientation, et le soutien.
- organiser avec les habitants des sept communes, des espaces d'animation sociale, éducative, culturelle, familiale, ouverts à tous, répondant à leurs préoccupations, besoins et envies.
- accompagner les initiatives sociales, économiques, sportives, culturelles, environnementales de collectifs d'habitants.

L'association a pour objet la gestion du centre Socioculturel Chloro'fil, situé au 40 bis rue de la libération à Nuaillé (49340)

Pour atteindre ces objectifs sociaux, l'association met à disposition tous les moyens humains et matériels possibles nécessaires à la mise en œuvre des actions.

II - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'ANC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Baker Tilly STREGO
Commissaire aux comptes

III - NOTES SUR ACTIF ET PASSIF

1 - Etats des immobilisations

Les variations de l'actif immobilisé s'analyse comme suit :

	Valeur brute début exercice	Acquisition	Cession ou mise en rebut	Valeur brute fin exercice
Logiciels	7 200,00 €	330,00 €		7 530,00 €
Matériel Activité	0,00 €			0,00 €
Installations générales agencements	11 208,66 €			11 208,66 €
Matériel de transport	27 990,00 €			27 990,00 €
Matériel de bureau et informatique	8 347,33 €			8 347,33 €
Mobilier	0,00 €	888,92 €		888,92 €
TOTAL	54 745,99 €	1 218,92 €	0,00 €	55 964,91 €

La base amortissable est la valeur d'entrée énoncée ci-dessus sans déduction d'une valeur résiduelle. Celle-ci pour l'ensemble des matériels, outillages, et matériels roulants, n'est pas apparue significative et mesurable, au terme de leur durée d'utilisation

les durées d'amortissements :

- Logiciels : 3 ans et 1 an
- Installations générales agencements : 5 ans
- Matériel de transport : 5 ans
- Matériel de bureau et informatique : 3 ans
- Mobilier : 5 ans

2 - Etats des amortissements

Les amortissements ont été calculés selon le mode linéaire et se décomposent de la façon suivante

	Amortissement début exercice	Dotation de l'exercice	Sortie de l'exercice	Amortissement fin exercice
Logiciels	7 200,00 €	85,89 €		7 285,89 €
Matériel Activité (sur 3 ans)	0,00 €			0,00 €
Installations générales agencements (5 ans)	1 124,36 €	2 241,73 €		3 366,09 €
Matériel de transport (5 ans)	21 716,66 €	3 198,00 €		24 914,66 €
Matériel de bureau et informatique (3 ans)	5 088,65 €	2 133,64 €		7 222,29 €
Mobilier (8 ou 10 ans)	0,00 €	121,77 €		121,77 €
TOTAL	35 129,67 €	7 781,03 €	0,00 €	42 910,70 €

3 - Etats des créances

	Montant Brut		Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an
Créances Usagers - Collectif 41		5 717,55 €	5 717,55 €	0,00 €
Créances adhérents et CS	5 717,55 €			
Autres créances		84 579,34 €	84 579,34 €	0,00 €
PS CAF et BONUS TERRITOIRE	61 642,60 €			
CHOLET AGGLOMERATION	6 559,00 €			
CARSAT	9 432,00 €			
OPCA UNIFORMATION	1 823,20 €			
CAUTION (chq non encaissé)	3 000,00 €			
Produit à recevoir (CF / CS)	2 122,54 €			
TOTAL	90 296,89 €	90 296,89 €	90 296,89 €	0,00 €

Baker Tilly STREGO
Commissaire aux comptes

4 - Etat des produits à recevoir

	Montant
Produit à recevoir	2 122,54 €
TOTAL	2 122,54 €

5 - Tableau de Variations des fonds propres

	début d'exercice	Affectation Résultat 2022	Mouvement	Fin exercice 2021
fonds asso	4 800,00 €			4 800,00 €
réserve de trésorerie	260 786,90 €	- 602,22 €		260 184,68 €
réserve projet				0,00 €
Report à nouveau				0,00 €
Subvention d'équipement (compte 131)	2 800,00 €			2 800,00 €
Amort Subvention d'équipement (compte 139)	- 1 280,00 €		- 560,00 €	- 1 840,00 €
Résultat	- 602,22 €	602,22 €	23 347,11 €	23 347,11 €
TOTAL	266 504,68 €	0,00 €	22 787,11 €	289 291,79 €

6 - Etats des provisions

	Provision en début exercice	Provision de l'exercice	Reprise de l'exercice	Amortissement fin exercice
Provision Retraite	9 015,07 €	11 253,07 €	9 015,07 €	11 253,07 €
Provision Indemnité de Précarité	0,00 €	2 734,01 €		2 734,01 €
TOTAL	9 015,07 €			13 987,08 €

Les engagements sont comptabilisés sous forme de provisions.

Les engagements de l'entreprise en matière d'indemnités de mise à la retraite ont été évalués au 31/12/2023 suivant la méthode rétrospective des unités de crédits projetées.

Cette méthode correspondant à la notion de dette actuarielle consiste à :

- Evaluer les flux futurs probables en se basant sur les hypothèses d'évolution des rémunérations, des droits au moment du départ à la retraite et les probabilités de présence dans l'entreprise.
- Actualiser ces flux à la date d'évaluation afin d'obtenir la valeur actuelle probable des flux futurs (VAP).
- Proratiser la valeur actuelle probable des flux futurs afin d'obtenir la dette actuarielle (valeur actualisée de l'obligation).
- Le calcul est effectué salarié par salarié. L'engagement total de l'association correspond à la somme des engagements individuels.
- L'évaluation des engagements, à la clôture de l'exercice, tient compte des paramètres suivants :
 - * Départ volontaire à 65 ans pour les cadres et pour les non cadres
 - * Taux de charges égal à 40 % dans le cadre d'un départ volontaire
 - * Evolution des salaires (nette d'inflation) : 5 %
 - * Taux d'actualisation : 3,2 %
 - * Table de mortalité : hommes/femmes
 - * Convention collective appliquée (code NAF) : 8899B

Baker Tilly STREGO
Commissaire aux comptes

7 - Etats des dettes

	Montant Brut		Échéances	Échéances
			à moins d'un an	à plus d'un an
Dettes Fournisseurs et cptes rattachés		8 609,37 €	8 609,37 €	0,00 €
Dettes Fournisseurs - Collectif 401	5 136,18 €			
Fournisseurs factures non parvenues	3 473,19 €			
Dettes fiscales et sociales		45 013,02 €	45 013,02 €	0,00 €
Dettes prov. Congés à payer	23 689,26 €			
Charges sociales sur congés à payer	6 784,23 €			
Dettes sociales et fiscales (MUSAP, RETRAITE...)	12 715,53 €			
Romb subv non utilisée Région Pays de la Loire	1 000,00 €			
DGFiP	251,00 €			
IS s/ intérêts compte livret	573,00 €			
Produit Constaté d'avance	16 671,68 €	16 671,68 €	16 671,68 €	0,00 €
(CARSAT 23 24, CF Numérique, participations locales adossées.)				
TOTAL	70 294,07 €	70 294,07 €	70 294,07 €	0,00 €

8 - Etats des charges à payer

	Montant
Provision Congés Payés	23 689,26 €
Charges sur provision Congés Payés	6 784,23 €
Fournisseurs factures non parvenues	3 473,19 €
Charges à payer	- €
TOTAL	33 946,68 €

IV - SUBVENTIONS

1 - Subventions d'investissement

	SOLDE début exercice	Augmentation de l'exercice	Sortie de l'exercice	Solde fin exercice
Adc - Subvention investissement Minibus	1 800,00 €			1 800,00 €
Crédit Mutuel - Subv Agencement Façade	1 000,00 €			1 000,00 €
TOTAL	2 800,00 €	0,00 €	0,00 €	2 800,00 €

2 - Amortissement Subventions d'investissement

	SOLDE début exercice	Augmentation de l'exercice	Sortie de l'exercice	Amortissement fin exercice
Adc - Subvention investissement Minibus	1 080,00 €	360,00 €		1 440,00 €
Crédit Mutuel - Subv Agencement Façade	200,00 €	200,00 €		400,00 €
TOTAL	1 280,00 €	560,00 €	0,00 €	1 840,00 €

3 - Subventions d'exploitation

Subventions obtenus au cours de l'exercice (en €)	Exercice 2023	Exercice 2022
Subventions Région	0,00 €	1 581,87 €
Subventions Département	8 895,57 €	6 120,92 €
Subventions Communes et groupements de communes	139 548,13 €	168 284,00 €
Subventions CAF	29 923,00 €	31 586,00 €
Autres subventions d'exploitation	26 344,02 €	18 273,71 €
Total subventions d'exploitation	204 710,72 €	225 846,50 €

V - TABLEAU DES EFFECTIFS

	ANNEE 2021	ANNEE 2022	ANNEE 2023
Cadre	1	1	1
Employés permanents	13	8	10
Vacataires et intervenants techniques	3	3	3
EFFECTIF (nombre de salariés)	17	12	14

	ANNEE 2021	ANNEE 2022	ANNEE 2023
Cadre	1	1	1
Employés permanents	5,48	5,97	6,32
Vacataires et intervenants techniques	0,27	0,18	0,16
EFFECTIF EN EQUIVALENT TEMPS PLEIN	6,75	7,15	7,48

VI - Valorisation des CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

La valorisation du bénévolat a été effectuée en fonction du SMIC en vigueur majorée de 40 % de charges sociales.

	ANNEE 2022		ANNEE 2023	
Secteur Jeunesse	78 H	1 213 €	40 H	637 €
Secteur Enfance Famille Adulte	624 H	9 663 €	514 H	8 290 €
Secteur petit enfance	63 H	976 €	24 H	387 €
Autres	308 H	4 766 €	512 H	8 258 €
VALORISATION DU BENEVOLAT	1072 H	16 618 €	1090 H	17 571 €

La valorisation des prestations en nature correspond aux avantages en nature fournis par l'Adc et se répartissent de la façon suivante :

	ANNEE 2022		ANNEE 2023	
Mise à disposition de locaux	2 425,80 €		2 515,66 €	
Mise à disposition de locaux communaux :	4 155,54 €		6 113,91 €	
CHANTHLOUP LES BOIS	43,00 h	239,08 €	71,00 h	406,83 €
LA TESSOUALLE	108,25 h	601,87 €	128,00 h	733,44 €
MAZIERES EN MAUGES	135,40 h	752,82 €	267,50 h	1 532,78 €
NUAILLE	200,25 h	1 113,39 €	269,50 h	1 544,24 €
TOUTLEMONDE	98,75 h	549,05 €	110,00 h	630,30 €
TREMONTINES	87,75 h	487,89 €	125,00 h	704,79 €
VEZINS	74,00 h	411,44 €	98,00 h	561,54 €
Intervention des Services Communautaires	139,50 €		153,24 €	
Tonte Jardin - Communes Nuailié	139,50 €		153,24 €	
VALORISATION DU BENEVOLAT	6 720,84 €		8 782,81 €	

VII - REMUNERATIONS ALLOUEES AUX DIRIGEANTS

Conformément aux dispositions de l'Art. 20 de la loi 2006-586 du 23 mai 2006, nous devons vous informer du montant des rémunérations des dirigeants.

Cependant, cette direction étant restreinte, cela reviendrait à communiquer une rémunération individuelle.

Le montant global concernant les 3 plus fortes rémunérations s'élève à 101 368,88 €

Baker Tilly STREGO
Commissaire aux comptes

